



« Se préparer à être surpris, et à être créatif, avec d'autres, en univers inconnu »

Professeur Patrick Lagadec

# Rapport d'activités

# 2017



Gilles Mahieu  
Gouverneur du Brabant wallon

# Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>4</b>
<b>2. Priorités transversales</b>	<b>5</b>
<b>2.1. Gouvernance et respect des usagers</b>	<b>5</b>
<b>2.2. Décentralisation et proximité</b>	<b>5</b>
<b>2.3. La communication</b>	<b>6</b>
Objectifs de l'amélioration de la communication	6
Les sites web	6
Les réseaux sociaux	7
Visibilité lors d'actualités et de visites	8
<b>3. Activités en matière de sécurité</b>	<b>9</b>
<b>3.1. Les priorités de 2017 en matière de sécurité</b>	<b>9</b>
Remarque liminaire	9
Des Plans généraux d'urgence et d'intervention communaux (PGUIC) et des exercices pour les 27 communes	9
Des Plans particuliers d'urgence et d'intervention (PPUI)	11
Le Plan particulier d'urgence et d'intervention « terrorisme » (PPUI Terro)	11
Le 112, le 1722 et le 1733 en BW	12
L'avenir du Centre de crise en BW	12
Les nouveaux outils de gestion de crise : Be Alert, ICMS, Blue Light Mobile	13
Le projet ANPR	13
Prévention des inondations	14
Formations	14
<b>3.2. Les dossiers qui se sont imposés</b>	<b>15</b>
Gestion de crises et ordre public	15
Innovations en sécurité : le citoyen, acteur de sa sécurité	15
Cellule d'éducation et de prévention (CEP)	16
Les projets en planification d'urgence et en sécurité qui vont suivre en 2018	17
<b>3.3. Le fonctionnement des instances en matière de sécurité</b>	<b>17</b>
<b>3.4. Autres visites et actions en matière de sécurité</b>	<b>18</b>
<b>3.5. Aide matérielle aux services de sécurité</b>	<b>19</b>
<b>4. Activités administratives, d'appui et de contrôle</b>	<b>20</b>
<b>4.1. Participation aux instances officielles</b>	<b>20</b>
<b>4.2. Instances informelles</b>	<b>21</b>
<b>4.3. Tutelles</b>	<b>22</b>
Tutelle par les services de la DG05 (Direction générale des Pouvoirs locaux du SPW)	22
Tutelle par les services du gouverneur (SPF Intérieur)	23
<b>4.4. Armes</b>	<b>23</b>
<b>4.5. Receveurs régionaux</b>	<b>24</b>
<b>4.6. Passeports</b>	<b>24</b>
<b>4.7. Explosifs</b>	<b>25</b>
<b>4.8. Rayonnements ionisants</b>	<b>25</b>
<b>4.9. Gardes champêtres particuliers</b>	<b>25</b>



<b>4.10.</b>	<b>Architectes</b>	<b>25</b>
<b>4.11.</b>	<b>Officines pharmaceutiques</b>	<b>25</b>
<b>4.12.</b>	<b>Jurés d'assises</b>	<b>26</b>
<b>4.13.</b>	<b>Rallyes et courses cyclistes</b>	<b>26</b>
<b>4.14.</b>	<b>Funérailles et sépultures</b>	<b>26</b>
<b>4.15.</b>	<b>Titres royaux</b>	<b>26</b>
<b>4.16.</b>	<b>Vérification de la caisse provinciale</b>	<b>27</b>
<b>4.17.</b>	<b>Demandes diverses-relais vers d'autres services</b>	<b>27</b>
	Plaintes - dénonciations	27
	Traductions officielles	27
<b>4.18.</b>	<b>Suivis des lettres de missions</b>	<b>27</b>
	Supracommunalité	28
	Rationalisation des structures paraprovinciales	28
	Communauté métropolitaine bruxelloise (CMB)	29
<b>5.</b>	<b>Activités de représentation, de réseaux et de partenariats</b>	<b>30</b>
<b>5.1.</b>	<b>Visites de terrain</b>	<b>30</b>
	Villes et communes	30
	Défense	31
	Fédasil	32
	Entreprises	32
	Autres actions	34
<b>5.2.</b>	<b>Relations internationales et diplomatie</b>	<b>37</b>
	Activités de relations diplomatiques et internationales	37
	Missions à l'étranger	38
	Visites de courtoisie d'ambassadeurs	40
<b>5.3.</b>	<b>Devoir de mémoire et cérémonies patriotiques</b>	<b>40</b>
<b>5.4.</b>	<b>Réceptions, colloques et relations publiques</b>	<b>41</b>
	Réceptions organisées par le gouverneur	41
	Famille royale	42
	Confréries	42
	Inaugurations, animations économiques et culturelles, cérémonies et réceptions	42
	Colloques et conférence	44
<b>6.</b>	<b>Cadre et moyens</b>	<b>45</b>



## AVIS AU LECTEUR

Afin de permettre une lecture des missions du gouverneur selon sa casquette de commissaire du Gouvernement wallon, de commissaire du Gouvernement fédéral, de commissaire du Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou d'organe provincial, chaque titre de chapitre est suivi d'un « # » qui précise la compétence principale qui s'y exerce. Si les compétences sont mixtes, plusieurs « # » figurent.

- #Wal** signifie que la thématique abordée relève **principalement** d'une compétence **wallonne**
- #Féd** signifie que la thématique abordée relève **principalement** d'une compétence **fédérale**
- #BW** signifie que la thématique fait partie des missions comme représentant du **Brabant wallon**
- #FWB** signifie que la thématique relève **principalement** d'une compétence de la Communauté française de Belgique (**Fédération Wallonie-Bruxelles**)

## 1. Introduction

Ce rapport vise à informer le Gouvernement wallon de la manière dont le gouverneur du Brabant wallon a accompli ses missions et ses projets au cours de l'année **2017**.

Compte tenu que le gouverneur exerce ses missions en vertu de mandats et pouvoirs issus des différents gouvernements et comme organe provincial, il est parfois difficile de distinguer si tout ou partie d'une action relève plus de la compétence de la Région que de celle du Fédéral. C'est d'ailleurs toute l'utilité pour les Gouvernements – mais aussi pour les pouvoirs subordonnés et les citoyens - de disposer d'un **commissaire** à multiples casquettes.

Aussi, comme rien ne formalise le modèle de présentation du rapport annuel du gouverneur au Gouvernement wallon, comme l'an dernier, le rapport porte sur toutes les activités du gouverneur. Il est d'ailleurs adressé en parallèle au Gouvernement fédéral, au Gouvernement de la Fédération Wallonie Bruxelles et au Collège provincial.

Par ailleurs, un rapport d'activités vise à évaluer l'effectivité d'une série de tâches. Au-delà de l'effectivité, le rapport intègre des commentaires et propositions pour améliorer l'efficacité ou l'efficience de certaines missions. De même, certaines constatations réalisées lors de l'accomplissement de tâches figurent en encadré dans le présent rapport.

Dans un souci de **transparence**, ce rapport me semble aussi destiné à être accessible au citoyen. C'est pourquoi, des illustrations et des points plus pédagogiques sont aussi encadrés dans ce rapport.





#Wal  
#Féd

## 2. Priorités transversales

### 2.1. Gouvernance et respect des usagers

Dès sa prise de fonction, les principes qui s'appliquent au gouverneur et à ses services ont été énoncés. Il n'est pas inutile de rappeler ces obligations :

- Obligation de **neutralité** vis-à-vis des interlocuteurs provinciaux.
- Obligation de **loyauté** vis-à-vis de ses mandants, les différents gouvernements.
- Obligation de répondre aux exigences du service public que sont **l'intégrité**, la **transparence**, la **rigueur** et **l'égalité de traitement**.
- Obligation d'être **prêt et préparé à décider** quand il s'agit d'exercer son autorité.

Dans ce contexte, outre les contrôles exercés par les organes régionaux et fédéraux sur l'usage de nos crédits, une politique de **transparence** de nos actions (excepté pour ce qui est lié à l'activité policière ou de sécurité) est mise en œuvre. C'est à ce titre que, par exemple, le présent rapport est rendu public.

La fonction de commissaire des gouvernements conduit à être l'interface privilégiée entre les niveaux de pouvoir mais aussi à alerter les pouvoirs supra-locaux des difficultés rencontrées par les pouvoirs locaux.

Enfin, l'équipe du gouverneur et ses services s'engagent à répondre dans des délais les plus rapides possibles (et à accuser réception dans les trois jours) à toute demande de particuliers. De nombreuses demandes ne concernant pas les compétences du gouverneur lui sont adressées. Pour celles-ci, la pratique veut que l'on réponde en signifiant l'incompétence matérielle de nos services et que l'on tente dans la mesure du possible d'orienter correctement l'utilisateur. Le cas échéant, le département administratif concerné reçoit directement copie de la demande de l'intéressé.

### 2.2. Décentralisation et proximité

#BW  
#Wal  
#Féd

Dans le même état d'esprit de proximité et de réactivité, les événements organisés par le gouverneur sont, chaque fois que possible, réalisés en partenariat et surtout délocalisés par rapport à l'Hôtel du gouverneur. L'objectif étant de favoriser une relation directe avec les citoyens ou les *stakeholders* là où ils se trouvent.

À titre d'exemple, la Mercuriale du gouverneur et les Vœux de la Province se sont tenus à la Ferme du Biéreau (Ottignies) en janvier 2016, à la Chapelle Musicale Reine Elisabeth (Waterloo) en janvier 2017 et au Domaine provincial (Château) d'Hélécine en janvier 2018.





#BW  
#Wal  
#Féd

## 2.3. La communication

### Objectifs de l'amélioration de la communication

La fonction de gouverneur continue d'être trop méconnue. Or, si l'on veut asseoir une autorité et disposer d'une crédibilité suffisante à l'égard du public, particulièrement en situation de crise, il est nécessaire d'être crédible et reconnu dans l'exercice de ses compétences multiples. Dès lors, les objectifs de la communication prévus en 2017 étaient :

- Poursuivre le développement de la pédagogie et des explications autour des missions du gouverneur.
- Renforcer le lien de confiance avec les citoyens par temps calme pour pouvoir capitaliser dessus en temps de crise.
- Améliorer l'accessibilité (se faire comprendre par tous).
- Favoriser l'efficacité du message.
- Travailler la notoriété.
- Prévenir toute improvisation.
- Valoriser l'équipe.
- Conserver une ligne éditoriale stable et cohérente.
- Diversifier les voies de communication.

Pour ce faire, une systématisation plus importante de l'approche en communication a été menée dès 2016. Celle-ci repose plus sur un travail de l'image, la proximité, une certaine convivialité, la systématisation de la diffusion de messages préventifs, une grande réactivité et la maîtrise de la communication en situation d'urgence. En particulier, les outils suivants sont mis en œuvre.

### Les sites web

Début 2016 seul le site [www.crisebw.be](http://www.crisebw.be) était actif.

Le site du Centre de crise provincial a été révisé et actualisé lors de chaque situation d'urgence rencontrée au niveau local ou national. Par ailleurs, il est passé en https (sécurisé), considérant qu'une partie est accessible à des partenaires.

#### Site du centre de crise provincial



CENTRE DE CRISE PROVINCIAL  
DU BRABANT WALLON

**WEB  
SITE**

---

**Actualités**

Présentation ▾

Conseils utiles

Exercices

Liens utiles

Contact

Accès réservé

#### Actualités

Bienvenue sur le site officiel du Centre de Crise Provinciale du Brabant wallon

Ce site officiel est placé sous l'autorité de Gilles Mahieu, Gouverneur de la province du Brabant wallon, compétent en matière de planification d'urgence et de gestion de crise. Vous trouverez ci-dessous les informations et instructions officielles à la population en cas de situation d'urgence nécessitant le déclenchement d'une phase provinciale du Plan Général d'Urgence et d'Intervention (PGUI).

- Situation normale
- Prévention
- Vigilance renforcée
- Situation d'urgence

---



■ Situation normale

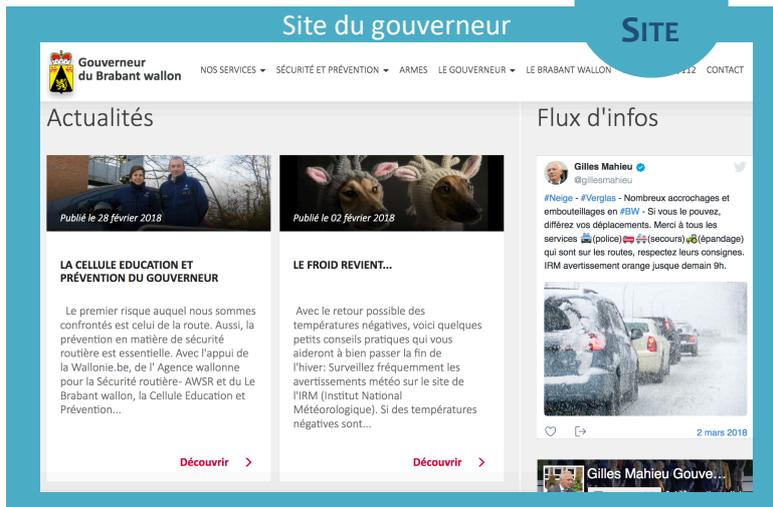
Publié le 03 mars 2018

On entend par « Situation d'urgence » tout événement qui entraîne ou qui est susceptible d'entraîner des



Le site [www.gouverneurbw.be](http://www.gouverneurbw.be), lancé en 2016, a été actualisé et amélioré.

De multiples documents sont téléchargeables. Les actualités (essentiellement des messages préventifs) sont entretenues très régulièrement. Afin de renforcer son attractivité, le site web est adaptatif, afin qu'il puisse être lu de manière confortable sur l'ensemble des supports, smartphone, tablette, etc.



## Les réseaux sociaux

En 2015, seuls existaient un compte Twitter @Centre\_Crise\_BW (avec 1300 abonnés) et une page Facebook @crisebw avec 260 abonnés. En systématisant des messages préventifs, des messages d'urgence et des informations plus conviviales, les comptes suivants ont continué de grandir en 2017 :



Twitter @Centre\_Crise\_BW, 1.870 abonnés.

Twitter @gillesmahieu, 3.370 abonnés. Le compte est certifié.



Facebook Page @crisebw (Centre de crise BW) : 740 likes.

Facebook Page @gilles.mahieu (Gilles Mahieu Gouverneur du Brabant wallon), 6.420 likes.

Facebook Profil personnel @gillesmahieu : 4.180 amis – 1.520 abonnés.



LinkedIn Profil Gilles Mahieu Gouverneur du BW 2.900 relations.



Instagram Profil @gillesmahieu (Gilles Mahieu Gouverneur du Brabant wallon) : 530 abonnés.



En 2017, la stratégie de publication a été légèrement modifiée de manière à augmenter la portée des messages d'actualité préventive ou d'urgence. Certains messages ont ainsi été partagés plus de 150 fois, ont atteint plus de 20.000 personnes sur Facebook ou plus de 6.000 sur Twitter .

Aucun sponsoring ou achat de membres n'a été fait de manière à privilégier le public cible (les Brabançons wallons) qui souhaite spontanément suivre les comptes officiels. Toutefois, il est envisagé de faire « sponsoriser » certains *posts* en 2018.

Nous avons continué de développer la **démarche #MSGU** (messages sociaux en gestion d'urgence) en utilisant des hashtags (#) appropriés. (Sans compter le partenariat avec **@VISOV1** – une association de volontaires (les Volontaires internationaux en soutien opérationnel virtuel).

**Note** : Il arrive régulièrement qu'un de nos *posts* soit repris par un organe de la **presse quotidienne** (sans nécessairement reprendre la source) et même que des photos illustrant l'évènement figurent ensuite dans les pages locales de certains journaux.

## Visibilité lors d'actualités et de visites

Les communiqués de presse ou les conférences de presse ont été abandonnés pour privilégier les contacts directs avec la presse lors d'actualités ou de visites de terrain. L'objectif n'est pas de tenter d'obtenir une visibilité mais bien d'avoir une vision ciblée sur des événements en lien avec la fonction de gouverneur.

The infographic is divided into three vertical panels, each featuring a silhouette of a man in a suit and a gear diagram with key verbs.

- Panel 1 (Administrative):** The gear diagram includes 'Tutelle', 'Autoriser', and 'Délivrer'.
  - Text: "En tant que Gouverneur, j'ai également un rôle administratif. C'est-à-dire?"
  - Text: "Je veille au respect et à l'exécution des lois et règlements"
  - Text: "Je délivre des autorisations pour les armes, les gardes champêtres, les rallyes... et des passeports"
  - Text: "Je contrôle les zones de police et de secours, les cultes, les CPAS ou encore les comptes de la Province"
  - Footer: "Plus d'infos sur [www.gouverneurbw.be](http://www.gouverneurbw.be)"
- Panel 2 (Security):** The gear diagram includes 'Prévenir', 'Coordonner', and 'agir'.
  - Text: "En tant que Gouverneur, je contribue aussi à la sécurité des citoyens. Comment ?"
  - Text: "Je coordonne la police, les pompiers et les secours en cas de catastrophe"
  - Text: "Je prépare des campagnes de prévention"
  - Text: "J'organise des exercices et je rédige des plans d'intervention"
  - Footer: "Plus d'infos sur [www.gouverneurbw.be](http://www.gouverneurbw.be)"
- Panel 3 (Diplomatic):** The gear diagram includes 'Représenter', 'Appuyer', and 'Vérifier'.
  - Text: "En tant que Gouverneur, je suis Commissaire des gouvernements fédéral, régional et communautaire mais aussi un organe provincial. Autrement dit ?"
  - Text: "Je sers de courroie de transmission entre les différents niveaux de pouvoir au cœur de la Province"
  - Text: "J'agis comme ambassadeur de la Province à l'étranger"
  - Text: "Je reçois des missions spécifiques comme la vérification de la mise en œuvre de projets"
  - Footer: "Plus d'infos sur [www.gouverneurbw.be](http://www.gouverneurbw.be)"



## 3. Activités en matière de sécurité

### 3.1. Les priorités de 2017 en matière de sécurité

#Féd

#### Remarque liminaire

L'an dernier les chantiers suivants avaient été annoncés pour 2017 : la migration vers le CS 100/112 de Mons des appels du Brabant wallon, la mise en œuvre de la CEP BW (prévention routière), le projet pilote 1722 (appels non urgents aux pompiers), les formations ICMS, l'organisation d'exercices, la constitution d'une équipe provinciale d'appui à la communication en cas de crise, la réalisation de divers PPUI, un projet de plan d'évacuation massive, la préparation du 1733 (appel au médecin de garde), la prévention de la cybercriminalité dans les entreprises, l'intégration de Be-Alert et le suivi du projet ANPR.

Comme on le verra ci-après, ces chantiers sont bien avancés.

#### Des Plans généraux d'urgence et d'intervention communaux (PGUIC) et des exercices pour les 27 communes

Depuis deux ans, l'une des premières priorités consiste à motiver les communes à se mettre en ordre de [Plan général d'urgence et d'intervention communal](#) (PGUIC). Lors de mon entrée en fonction fin 2015, sur les 27 communes, seule une dizaine était en ordre de ce point de vue.

Après deux ans, la situation continue de s'améliorer. Au 31 décembre 2017, nous avons **22** PGUIC approuvés, **2** finalisés et **3** toujours en cours d'élaboration.

Ainsi, en 2017, les communes de Braine-le-Château, de Nivelles, de Rixensart et de Walhain ont fait approuver leur PGUIC. Les communes de Lasne et d'Incourt ont, quant à elles, totalement refondus leur PGUIC.

Les communes testent régulièrement leur PGUIC. Notamment grâce à la procédure [COMEX](#), des exercices organisés par les services du gouverneur en collaboration avec le Commandement militaire du Brabant wallon. En 2017, Genappe (7/12), Ittre (9/3), Orp-Jauche (22/5), Tubize (21/9) et Waterloo (24/11) ont ainsi simulé une situation d'urgence sur leur territoire.

D'autres exercices impliquant nos services se sont déroulés en 2017 : Exercice (FTX) [post crash aérien](#) à la Base de Beauvechain (26/1), exercice (CPX) à [Wavre](#) avec l'entreprise GSK (29/6), exercice (FTX) attentats terroristes à [Nivelles](#) et ailleurs avec passage en phase fédérale (30/11) sans compter les exercices monodisciplinaires dans lesquels nous testons les processus d'alerte.

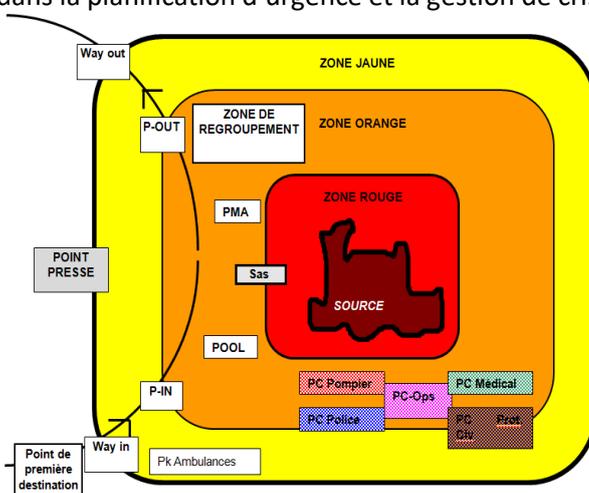
**Le saviez-vous ? Lors d'une situation d'urgence**, il est essentiel d'organiser le plus efficacement possible le travail des services de secours et de sécurité sur les lieux de l'incident (ce qu'on appelle le chantier). Il est ainsi indispensable de mettre en place un lieu de concertation structurée entre les responsables des différentes disciplines sur le terrain : c'est le poste de commandement opérationnel (PC-Ops) qui est géré par le [Directeur du PC-Ops](#) (Dir PC-Ops). C'est lui qui suggère le déclenchement éventuel d'une phase et qui met en œuvre sur le terrain les décisions stratégiques prises par l'autorité administrative.



**Formation Dir PC-Ops** : depuis novembre 2016, 5 sessions de formation de 3 jours ont été organisées afin de former le futurs Dir PC-Ops en cas de déclenchement d'une phase<sup>1</sup>. La formation a pour objectif d'approfondir leurs connaissances en matière de méthodologie et de leadership. Cette formation a également pour objectif de leur permettre d'appréhender les contingences propres à chaque discipline et de devenir de véritables managers de crise sur le terrain des opérations. L'objectif est, à terme, que chaque Dir PC-Ops soit certifié.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Brabant wallon compte 26 dir PC-Ops certifiés toutes disciplines confondues.

**Le saviez-vous ? Les exercices de planification d'urgence** : afin de réagir le plus adéquatement possible lors d'une situation d'urgence, il est indispensable de tester régulièrement les dispositifs de gestion d'urgence ainsi que la coordination des différentes disciplines. C'est pourquoi les communes et le gouverneur organisent des exercices afin de tester l'efficacité des dispositifs, des plans ou encore la gestion et la coordination des différentes disciplines. Chaque exercice est suivi d'un débriefing et d'une évaluation afin d'améliorer les capacités d'action et de gestion des personnes impliquées dans la planification d'urgence et la gestion de crise.



Il existe trois grandes catégories d'exercices :

**Les exercices de table** (*Table top exercise* ou TTX) qui sont des exercices de simulation en salle.

**Les exercices de commandement** (*Command post exercise* ou CPX) caractérisés par la simulation des différentes disciplines, mettant en œuvre le PC-Ops, le comité de coordination et les moyens de transmission. Aucune action n'est réellement menée sur le terrain.

**Les exercices de terrain** (*Fields training exercise* ou FTX) qui sont des exercices complets et en grandeur nature se déroulant principalement sur le terrain et dans lequel tout ou partie des différents services intervenants vont réellement être impliqués.

Les services du gouverneur apportent toute leur expertise et une aide concrète aux communes en organisant les exercices et en leur proposant une évaluation. Bien entendu, le gouverneur et ses services s'exercent aussi régulièrement.

<sup>1</sup> Arrêté royal du 10 juin 2014 déterminant les missions et les tâches de sécurité civile exécutées par les zones de secours et par les unités opérationnelles de la protection civile et modifiant l'arrêté royal du 16 février 2006 relatif aux plans d'urgence - article 15 §2.



## Des Plans particuliers d'urgence et d'intervention (PPUI)

En 2017, GSK a finalisé son Plan particulier d'urgence et d'intervention. Celui-ci a été approuvé par le gouverneur le 13/12/2017.

**Le saviez-vous ? Les entreprises ou institutions à risque** (une entreprise Seveso, une école, un hôpital, un *pipe-line*...) sont tenues d'élaborer un plan qui leur est propre et qui prévoit des mesures matérielles et organisationnelles d'urgence en vue de :

- Intervenir eux-mêmes sur site et faire face à un événement ou une situation d'urgence.
- Limiter autant que possible les conséquences néfastes.
- Et, au cas où l'événement ou la situation d'urgence produit des effets à l'extérieur du site, permettre l'intervention des autorités et services extérieurs.

## Le Plan particulier d'urgence et d'intervention « terrorisme » (PPUI Terro)

L'Arrêté royal du 1er mai 2016 portant fixation du plan d'urgence national relatif à l'approche d'une prise d'otage terroriste ou d'un attentat terroriste dispose, notamment, l'obligation pour les gouverneurs de préparer un PPUI ad-hoc. Elaboré durant le second semestre 2016, le PPUI « terro » du Brabant wallon est un document classifié. L'arrêté ministériel d'approbation a été publié le 20 février 2017.

Une **journée de formation interactive** (13/9) à destination des chefs de zone de police a été organisée afin de les familiariser avec ce nouvel outil. Les membres du Parquet y avaient été initiés fin 2016 et une première présentation aux chefs de zone avait été réalisée préalablement (10/5).

La pertinence du PPUI « terro » a été testée le 30 novembre 2017. Un **exercice de terrain de grande ampleur** a ainsi été organisé simultanément en Brabant wallon et en province de Liège. Cet exercice porté tant par la Direction générale du centre de crise que par nos services et partenaires, a fait l'objet de plusieurs débriefings dont les conclusions sont examinées à tous les niveaux. Il s'agit d'améliorer les procédures et d'optimiser les actions de chacun.



EXERCICE  
TERRO



## Le 112, le 1722 et le 1733 en BW



Les contraintes budgétaires couplées à l'analyse du nombre d'appels par 24h et à la tendance à avoir des dispatchings couvrant des zones plus importantes notamment afin d'assurer le professionnalisme des *calltakers* (augmenter les expériences) ont conduit à ce que le projet de centre 112 en Brabant wallon soit abandonné.

Pour des motifs opérationnels, l'entièreté du BW devait être enfin rattachée à un seul CS 100/112. Des contraintes techniques imposaient que la migration se fasse avec le CS 100/112 de Mons. Ce qui a été fait progressivement à partir du 15 juin.

Le matériel de prise d'appel destiné initialement au CS 100/112 du BW sera transféré auprès de la Zone de secours (ZSBW) afin de permettre la mise en œuvre du dispatching unique pour la ZSBW (à la caserne de Nivelles).

Dès que le dispatching sera opérationnel et testé, il s'accompagnera de la mise en œuvre du numéro d'appel **1722** (appels non urgents au service incendie) en cas d'incident par exemple de type météorologique.

Par ailleurs, le **1733**, projet-pilote initié par le SPF de la Santé Publique pour réorganiser la garde médicale avec un numéro d'appel unique, progresse en Brabant wallon avec 4 communes qui y sont déjà rattachées (Braine-le-Château, Ittre, Rebecq et Tubize).

Enfin, les campagnes en vue du téléchargement de l'**App 112** ont été largement soutenues en Brabant wallon.

## L'avenir du Centre de crise en BW



Pour rappel, un bâtiment (ancienne poste à Wavre) avait été acheté par la Régie des bâtiments afin d'accueillir le centre d'appel 112 ainsi que le CIC-101 (centrale d'appel et dispatching des services de police) et le Centre provincial de crise. Celui-ci est actuellement logé dans les combles de l'Hôtel du gouverneur et ne correspond pas aux normes (local trop petit et sans cellules attenantes pour les disciplines).

Compte tenu qu'il n'y aura pas de CS 100/112 en Brabant wallon et que le CIC 101 va déménager vers Nivelles (pour rejoindre les autres services de la police fédérale), il serait dispendieux de mener une rénovation lourde dans un bâtiment trop grand et peu adapté pour y installer le Centre provincial de crise. Aussi, d'autres solutions sont recherchées à Wavre avec la Régie des bâtiments.



## Les nouveaux outils de gestion de crise : Be Alert, ICMS, Blue Light Mobile

L'année 2017 est aussi celle de l'intégration de nouveaux moyens de gestion de crise.



BE-Alert est le **système d'alerte** qui permet aux autorités de diffuser un message à la population en situation d'urgence. Il est complémentaire aux médias (sociaux) et aux messages des services de secours déployés sur le terrain. Il permet une alerte à la population par appel vocal, SMS ou e-mail. Il est recommandé à la population de s'inscrire sur le site BE-Alert afin de pouvoir recevoir une éventuelle alerte même si la personne n'est pas dans la zone impactée. Ce système est complété par **SMS-Alert** qui permet aux autorités d'adresser un SMS sur tous les GSM (ouverts) d'une zone donnée.

Dans ce contexte, le gouverneur a participé à la Conférence de presse de lancement de BE-Alert en présence des Ministres Jambon et De Croo à Waterloo (13/6). Ses services ont été formés et BE-Alert a été intégré dans les procédures des plans existants.



ICMS est une **plate-forme** web nationale et sécurisée pour la gestion de données et d'informations ainsi que pour la gestion collaborative des situations d'urgence. Au cours de 2017, ICMS a été implanté, le personnel formé et l'on a testé son fonctionnement à l'occasion d'exercices et de situations réelles.



Blue Light mobile

Il s'agit d'un partenariat entre la SA ASTRID et la SA Proximus pour mettre à disposition des services de secours et des autorités des cartes *sim* permettant la priorité sur tous les réseaux en cas de situation d'urgence. L'intégration est en cours.

## Le projet ANPR

#Féd  
#BW

En Brabant wallon, depuis la prise de fonction du gouverneur, la création d'un réseau de caméras fixes et mobiles de **reconnaissance automatique des plaques minéralogiques** (ANPR) est portée par les autorités judiciaire, administrative et policière. Outre le réseau « fédéral » ANPR (qui fait partie des mesures prises à la suite des attentats de Paris), il s'agit d'installer ces caméras sur un maximum de points de passage obligés en Brabant wallon. Le **Collège provincial a décidé de soutenir** les zones de police pour l'acquisition de ce matériel pour autant que les lieux d'implantations soient conformes aux priorités déterminées par le groupe de travail ad-hoc. Un crédit de 300.000 € au budget 2017 (idem en 2018) a été réservé pour ce réseau de caméras ANPR.



Les finalités du projet sont à la fois préventives et répressives (recherches, blacklists, etc.) sans compter les aspects statistiques pour la mobilité. Les garanties en matière de vie privée sont assurées par le traitement des données centralisé dans le serveur de la police.

La cartographie des lieux d'implantation et les fiches techniques des caméras prioritaires sont finalisées, sur base des propositions des Chefs de Corps et du groupe de travail. Le marché public fédéral a enfin été attribué et les premières installations sont prévues en 2018.

Par ailleurs, le gouverneur fait partie du groupe de travail de la DGO1 (Wallonie) sur le développement de ces caméras ANPR. Deux réunions se sont tenues au centre Perex à ce sujet (29/9/16 et 2/2).

## Prévention des inondations

#Féd  
#Wal  
#BW

Le **contrat de gestion** conclu par la Province du Brabant wallon avec **l'Université catholique de Louvain-la-Neuve** portant sur la gestion des risques liés aux crues et ruissellements en Brabant wallon se poursuit et le gouverneur participe aux réunions de suivi (30/5 et 6/12).

Par ailleurs, il participe régulièrement aux travaux des deux **contrats de rivières** du Brabant wallon à savoir : **Dyle-Gette et Senne** (21/3) et visite régulièrement des projets de zones d'immersion temporaires (ZIT) comme d'autres chantiers (fascines, aménagements de berges, by-pass etc.). Ce thème a d'ailleurs été abordé lors de quasiment toutes les visites de commune.



**Le saviez-vous ? La plateforme provinciale de gestion des risques d'inondations** est une véritable base de données et d'échange d'informations sur tous les aspects liés aux risques d'inondations sur le territoire du Brabant wallon. Adresse : [www.brabantwallon.be/inondations/](http://www.brabantwallon.be/inondations/)

## Formations

Outre les formations ICMS, BE-Alert, à la communication et autres, le gouverneur a organisé une **Journée d'étude et d'information CSIL** (Cellule de Sécurité Intégrale locale) à destination des membres des CSIL organisée le 24 janvier 2017. L'objectif de la journée était de diffuser une information de qualité sur le radicalisme et de présenter les principaux partenaires qui, d'une façon ou d'une autre, ont un rôle à jouer dans la prévention de ce phénomène.



## 3.2. Les dossiers qui se sont imposés

### Gestion de crises et ordre public

#Féd

Heureusement pour nous tous, l'année 2017 fut moins rythmée d'incidents et de situations d'urgences que 2016. Hors exercices, il n'y a pas eu de phase provinciale. En revanche, les services du gouverneur ont suivi ou appuyé plusieurs situations particulières, par exemple :

- Février : suivi de la grippe aviaire.
- 11 février : intoxication CO au nouveau Karting de Wavre (phase communale).
- Juin-septembre : problématique des migrants et fermeture parking de Bierges.
- 22 décembre : évacuation d'un immeuble à Bierges suite à une odeur de gaz.
- 24 décembre : panne téléphonique de grande ampleur suite à la coupure de câbles téléphoniques à Walhain et Perwez.
- ...

**Fermeture du parking autoroutier à Bierges :** durant l'été, le stationnement des **camions de plus de 3,5 T** a été interdit durant la nuit sur le parking de la E411 à Bierges en direction de Bruxelles. Il avait été établi que des **personnes migrantes** campaient dans des conditions très précaires à proximité immédiate du parking en vue de s'introduire clandestinement dans des camions à destination du Royaume-Uni.

Les conditions d'hygiène, d'insalubrité et de **danger** dans lesquelles ces migrants (dont des mineurs) campaient et transitaient sur ce site imposaient cette mesure d'ordre public.

Par ailleurs, cette décision faisait suite à de **nombreuses interventions des services de police**, visant à lutter contre le trafic d'êtres humains, les vols, les violences, les dégradations et les violations de la propriété privée constatés sur le site.

Cette mesure a bien entendu été **concertée** avec les différents services et autorités concernées (SPW, Bourgmestre de Wavre, services de police, gouverneurs voisins).

### Innovations en sécurité : le citoyen, acteur de sa sécurité

#Féd  
#BW

Dans le cadre des compétences en matière de planification d'urgence et de gestion de crise, nous avons conclu deux nouvelles conventions de collaboration avec le milieu associatif :



L'association **Meteo Belgique** (24/3) permet d'affiner sur un plan très local les prévisions météorologiques nationales, afin d'avoir l'image la plus précise possible des situations spécifiques en Brabant wallon.



**Telecom4Life** (18/10), dont l'objet social consiste notamment à mettre au service de la population et des services d'urgence des infrastructures télécom (téléphonie et wi-fi satellitaires, etc.), au cas où les réseaux habituels seraient impactés par une situation d'urgence, une catastrophe technologique, une calamité naturelle ou une panne électrique de grande ampleur.

Cette démarche s'inscrit dans la volonté du gouverneur de se rapprocher des milieux associatifs dont l'objet social a pour vocation de proposer des services utiles à la population en cas de situations d'urgence, visant à prévenir, empêcher ou diminuer l'impact des risques liés à ce type de situations.

15





Elle complète les conventions déjà passées par le gouverneur depuis 2015, notamment avec les radioamateurs du Brabant wallon de l'UBA (Union Belge des Amateurs-émetteurs) et leur réseau de secours B-EARS, et VISOV (Volontaires Internationaux de Soutien Opérationnel Virtuel).

## Cellule d'éducation et de prévention (CEP)

#Wal  
#BW

Avec l'appui de la Wallonie (DGO2 et Agence wallonne pour la sécurité routière) qui finance l'essentiel du projet et de la province, la **CEP du BW** est devenue opérationnelle fin 2017. Deux formidables **policiers** sont venus nous renforcer pour la mettre en route et en assurer la gestion. Elle sillonnera les écoles du Brabant wallon et les événements en lien avec la sécurité routière.

Ces actions visent à sensibiliser les jeunes sur l'importance du respect du code de la route et aux dangers qui peuvent résulter de sa méconnaissance ou de comportements à risque.

A ces fins, le service CEP dispose notamment d'une **voiture-tonneau**. Cet outil didactique est destiné à sensibiliser le grand public aux intérêts que représente le port de la ceinture de sécurité.

Les membres de la Cellule d'Education et de Prévention sont également chargés de prodiguer des séances de formation en priorité dans toutes les classes de **sixième primaire** des écoles qui en font la demande.

Ces séances sont basées sur l'apprentissage de la signalisation routière et le rappel des règles concernant les déplacements sur la voie publique, grâce à l'utilisation d'une piste de circulation avec vélos et go-karts.

Les policiers de la CEP peuvent aussi informer les rhétoriciens de la province du Brabant wallon sur les modalités d'obtention du permis de conduire et sur l'usage responsable qui doit être fait d'un véhicule par de jeunes conducteurs. Ce fut d'ailleurs le cas lors d'une première expérience au Collège Notre-Dame des 3 vallées (La Hulpe) lors d'une journée sécurité (29/4).

Cette Cellule peut, enfin, intervenir auprès du reste de la population à l'occasion d'évènements particuliers, à la demande d'institutions, d'associations, de mouvements de jeunesse ou de simples citoyens. Elle reste notamment très attentive aux projets formulés par les jeunes, ou à leur profit.

La Cellule d'Education et Prévention du Brabant wallon est active depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017 et est joignable par courriel [cep@gouverneurbw.be](mailto:cep@gouverneurbw.be) ou par téléphone au 010 88 04 08.





Sont cités ici pour mémoire quelques chantiers :

- Intégration dispatching et 1722 (appels non urgents aux pompiers) en BW.
- Prévention cybercriminalité.
- Exercices.
- Formations à la communication en cas de crise.
- Fiches techniques d'intégration de PIU dans le PGUIC.
- Projet de plan d'évacuation massive.
- Extension du 1733 (appel au médecin de garde).
- Suivi de l'intégration ANPR.
- Appui à la « smart police ».
- Suivi des projets de prévention inondations.
- Visite des IPPJ.
- Projets de prévention en matière de risques quotidiens pour les enfants.

### 3.3. Le fonctionnement des instances en matière de sécurité

#Fed

Le gouverneur préside ou participe à plusieurs instances officielles compétentes en matière de sécurité :

- **Cellule provinciale de sécurité (PLANU)** : 4 réunions (24/2, 28/4, 22/9, 12/12).
- **Concertation provinciale de sécurité (Police)** : 3 réunions (10/2, 19/5, 13/10).
- **Commission provinciale de prévention de la criminalité** : 1 réunion (19/5) Voir encadré.
- **Task force locale stratégique** (suivi radicalisme) : 1 réunion (18/5).
- **Conseil de la zone de secours** : présent à 3 réunions sur 6.
- **Comité de coordination provincial** : aucune réunion sous cette forme ; le comité s'est réuni lors des exercices.
- **COAMU BW** (Commission de l'aide médicale urgente) : le gouverneur participe à la réunion plénière de la COAMU en début d'année ainsi que, ponctuellement, au bureau de la COAMU, sur invitation et selon les dossiers traités.

**Le saviez-vous ? Les Commissions provinciales de prévention de la criminalité (CPPC)** ont été créées en 1985. Celle du Brabant wallon n'avait plus été réunie depuis de nombreuses années. Le gouverneur a pris la décision de **réactiver cet organe** dont le but est :

- D'étudier et d'évaluer la criminalité dans la province et d'analyser les besoins en matière de prévention.
- De préparer et d'encourager les programmes provinciaux de prévention, dans le cadre de la politique nationale.
- D'établir et d'entretenir les contacts avec les parties intéressées par la prévention.
- D'assister les services de police dans leurs projets de prévention, de les examiner et, en cas de besoin, de les coordonner.
- D'évaluer les projets.

C'est ainsi que la CPPC du Brabant wallon s'est réunie le 19 mai 2017 en associant Parquet général, Parquet, polices fédérale et locale, SPF intérieur, experts de l'UCL et services du gouverneur. Au cours de cette réunion, un diagnostic des différents phénomènes a été réalisé, de même qu'un inventaire des projets existants en matière de prévention. Des priorités ont été fixées en fonction de l'impact social des phénomènes criminels. Ces priorités ont été traduites en un plan d'actions. L'évaluation des initiatives prises en 2017 sera réalisée en 2018.



Par ailleurs, le gouverneur est membre de droit des commissions de renouvellement ou de désignation des **chefs de zone des polices locales**. Deux mandats ont fait l'objet d'un renouvellement en 2017.

En outre, il participe de temps à autre – avec le Procureur du Roi - à la **concertation mensuelle des services de police** du Brabant wallon qui regroupe de manière informelle les 10 chefs de zone ainsi que le Directeur coordinateur administratif, le Directeur judiciaire de la police fédérale et son officier de liaison.

Enfin, le gouverneur et son officier de liaison police tiennent une réunion mensuelle avec le Directeur coordinateur administratif.

### 3.4. Autres visites et actions en matière de sécurité

#Fed

Le gouverneur a assisté à plusieurs opérations de **contrôle routier** lors des campagnes BOB (dont une opération de contrôle sur le parking de Bierges en présence des ministres Jambon et Geens le 13/1) ou à d'autres contrôles concernant la conduite sous influence.

Conformément à l'article 611 du Code d'instruction criminelle, il a visité les **prisons** de Nivelles (7/11) et d'Ittre (28/6 et 3/10). Ces visites ont été spécifiquement axées sur l'établissement des Plans internes d'urgence. Un rapport détaillé a été envoyé après chaque visite au Ministre de la Justice.

Outre les visites des prisons, le gouverneur a eu une visite de travail à la **Maison de justice de Nivelles** (12/12) afin d'échanger sur les missions, les priorités et les moyens de cette institution.

Dans le cadre de la planification d'urgence, le gouverneur et ses services ont visité l'entreprise **UCB** (30/1) à Braine-l'Alleud, le **CS 100-112 de Mons** et le **poste de secours de Braine-l'Alleud** (28/4).

Ses services ont assuré le suivi de la planification d'urgence pour les **Belgian Helidays** (11 et 12/4) et ont participé au salon national des radioamateurs de La Louvière avec un stand BW illustrant les avancées des réseaux radio d'urgence en BW. Ils ont aussi soutenu les prisons de Nivelles et d'Ittre dans l'élaboration de leur plan interne d'urgence.

Enfin le gouverneur et ses services se sont impliqués dans le soutien au **Survival Firefighter Run**, (30/9). Ils ont participé avec un stand (pour promouvoir BE-Alert) à cette magnifique première. Le gouverneur a aussi apporté son aide à cette compétition en offrant notamment une porte d'exercice qui a servi d'obstacle à défoncer.



Le **Survival Firefighter Run** est la première compétition internationale de sauvetage de sapeurs-pompiers en Belgique. Elle a réuni 20 équipes pour un total de 113 sapeurs-pompiers venus de Belgique, de France, du Portugal et du Maroc. Munis de leur tenue d'intervention et avec leur bouteille à air, les équipes se sont affrontées sur un parcours représentant l'ensemble des obstacles qu'un pompier peut rencontrer en situation réelle.

L'**Union provinciale des Sapeurs-Pompiers du Brabant wallon** qui a organisé cette compétition inédite en Belgique voulait également faire connaître au grand public les différents aspects du métier tout en le sensibilisant sur l'importance de la prévention et de l'anticipation des situations de crise. Vu le succès de cette première édition, il a d'ores et déjà été décidé d'organiser le **Survival Firefighter Run** tous les deux ans.



#Fed

### 3.5. Aide matérielle aux services de sécurité

Le gouverneur bénéficie de crédits afin de financer des actions en matière de coordination de police et des actions en matière de sécurité et de prévention.

En 2017, ces crédits ont notamment permis d'aider les différents services de sécurité en fournissant :

- Des tablettes en vue de la prévention vols organisée par les zones de police.
- Des barrages flottants à la Zone de secours dans le cadre de la lutte contre les inondations.
- Une porte d'exercice notamment utilisée dans le cadre du *Survival Firefighter Run*.
- Des chasubles pour les différentes disciplines...





## 4. Activités administratives, d'appui et de contrôle

#Wal  
#Fed  
#BW

### 4.1. Participation aux instances officielles

Le gouverneur est membre de droit d'une série d'instances à tous niveaux. Il n'est pas très utile de détailler le contenu de ces réunions mais la participation du gouverneur à celles-ci est détaillée ci-après.

Le **Collège des gouverneurs** vérifie la bonne application des lois linguistiques dans les communes à facilités et se réunit avant la Conférence des gouverneurs. Le gouverneur a participé à l'ensemble des réunions (7 avec un quorum non atteint pour 1 réunion).

La **Conférence des gouverneurs** réunit les 10 gouverneurs, le Ministre de l'Intérieur ou son cabinet, le SPF Intérieur et les experts et départements nécessaires en fonction des points abordés. Il a participé à l'ensemble des réunions (8). En outre, il a participé à deux réunions des gouverneurs avec le Ministre de la Justice concernant les prisons (1/2 et 6/9).

Le **Comité stratégique wallon** réunit les 5 gouverneurs wallons, le Ministre des Pouvoirs locaux wallon ou son cabinet et les experts et services nécessaires en fonction des points abordés. Il a participé à l'ensemble des réunions (7).

**Note concernant le Comité stratégique wallon** : sur proposition des gouverneurs, le Gouvernement a modifié le fonctionnement de cette instance afin d'en améliorer l'efficacité. Dorénavant, un gouverneur préside le Comité stratégique (tour de rôle d'un an par ancienneté), le président propose l'ordre du jour en fonction des demandes des ministres et des gouverneurs, et peut inviter les cabinets et les directions concernés par les points. La DGO5 continue d'en assurer le secrétariat. Sauf urgence, chaque point doit faire l'objet d'une note envoyée préalablement aux membres du Comité stratégique.

Le **Collège provincial** (je participe à la plupart des collèges) et le **Conseil provincial**<sup>2</sup> (j'ai participé à 10 séances sur 11).

Il existe aussi dans chaque province un **Comité provincial pour la promotion du travail** (CPPT) présidé par le gouverneur et dont la mission est de relayer, au niveau local, les actions de la Direction générale Humanisation du travail. <http://www.beswic.be/fr>. Ce comité organise de nombreuses formations et conférences en matière de prévention. Il s'est réuni le 15/2. Une autre réunion s'est tenue le 10/5 avec les services d'inspection du SPF Emploi à Namur (compétents pour le BW).

<sup>2</sup> Conformément à l'article L2212-51 § 2, alinéa 2 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation (en abrégé CDLD), le Gouverneur a pour mission de veiller au respect de la légalité et de la conformité à l'intérêt général des actes du Collège et du Conseil provincial. En outre, en application de l'article L2212-53 du CDLD, « *sauf dérogation expresse, le Gouverneur est chargé par le Gouvernement de l'exécution, dans la province, des décrets et arrêtés, ainsi que de leurs mesures d'exécution* ». Le Gouverneur, en tant que commissaire du Gouvernement wallon, assiste à l'intégralité des délibérations des Conseil et Collège provinciaux. À cet égard, l'article L2212-46 du CDLD prévoit que le Gouverneur assiste au Collège provincial « *sans voix consultative ni délibérative*. » Concernant la participation du Gouverneur au Conseil provincial, l'article L2212-52 du CDLD précise, par contre, que le Gouverneur « *est entendu quand il le demande ; les conseillers peuvent répliquer à cette intervention ; il peut adresser au conseil, qui est tenu d'en délibérer, tel réquisitoire qu'il trouve convenable*. ».

## 4.2. Instances informelles

#BW

### Le Conseil 27+1

Le gouverneur a participé aux trois séances (8/3, 28/6, 7/11) tenues en 2017. Depuis 2016, la Conférence des Bourgmestres, pilotée par le gouverneur, a fusionné avec le Conseil 27+1. Les points du gouverneur étant la plupart du temps examinés à huis clos.

Lors de ces réunions, le gouverneur a abordé les questions suivantes avec les Bourgmestres et le Collège provincial :

- CEP : présentation.
- Nouvelle loi sur la sécurité privée : impact pour les communes.
- Tachygraphes : implication pour les bus communaux.
- Be-Alert : piqûre de rappel.
- GDPR : sensibilisation aux obligations en la matière ;
- Organisation des élections locales 2018.
- Dons d'organes.
- Projet ANPR.
- Conventions Astrid avec les communes.
- Couverture Astrid dans les bâtiments - suivi des avis lors de l'octroi des permis de bâtir.
- Situation éventuelle de sécheresse.



**Note concernant le fonctionnement du Conseil 27+1** : cette instance permet à la Province :

- De préparer et de suivre le contrat de **supracommunalité**.
- De contribuer en toute **transparence** au financement de la zone de secours.
- De mesurer avec précision les attentes des communes en termes d'appui provincial.
- D'aider les communes dans leurs missions de base.
- De renforcer les **partenariats** supracommunaux.
- De favoriser une approche en termes de meilleures pratiques (via les appels à projets).
- D'intégrer les préoccupations et matières de la compétence du gouverneur dans un contexte plus général de politique provinciale et communale.
- D'aborder les problématiques et phénomènes supracommunaux avec une cohérence qui favorise la solidarité entre les communes.

Ce modèle d'organisation conduit vers un recentrage des matières provinciales et vers un soutien plus fort aux communes et à la supracommunalité.

**Staffs internes** : le gouverneur réunit les responsables de ses services quasiment tous les lundis. Un monitoring des activités et de projets est assuré.



### 4.3. Tutelles

Le gouverneur exerce plusieurs missions de tutelles, tant pour la Wallonie que pour l'État fédéral.

Tutelle par les services de la DG05 (Direction générale des Pouvoirs locaux du SPW)

#Wal

Les services de la DG05 (SPW) ont traité pour le gouverneur :

#### En matière de CPAS :

- 64 dossiers de marchés publics en **tutelle générale ordinaire** (64 en 2016, 72 en 2015).
- 2 dossiers de marchés publics ont donné lieu à un arrêté d'annulation.
- 1 dossier de marché public a fait l'objet d'un arrêté de prorogation de délai (et a été ensuite annulé).
- 1 dossier disciplinaire.
- 5 dossiers recours / plaintes concernent la matière « fonction publique » (respect de la RGB, prestations réduites pour raisons médicales, mise en disponibilité pour maladie, report des jours de congés annuels, recrutement d'un grade légal), ceux-ci présentent pour la plupart un degré élevé de complexité (9 en 2016, 16 en 2015).

#### En matière de fabriques d'églises – cultes :

- 3 dossiers marchés publics de fabriques d'églises (4 en 2016, 3 en 2015).
- 5 dossiers patrimoines de fabriques d'église - 2 portent sur des ventes de parcelles de terrain, 1 sur la vente publique d'immeuble, 1 sur une opération d'échange de biens immobiliers et 1 sur une cession de bail à ferme (10 en 2016, 7 en 2015).
- 1 dossier Convention pluriannuelle - 1 avis sur un projet de convention pluriannuelle entre une commune et les établissements chargés de la gestion du temporel du culte sur son territoire dans le cadre de l'opération pilote volontaire (circulaire du 18 juillet 2014).
- 4 dossiers de finances de fabriques d'églises -1 recours contre une réformation par une commune du compte d'un établissement pluricommunal, 2 recours de fabrique suite à 2 avis défavorables communaux (1 approbation du budget et 1 réformation), 1 dossier de demande d'information.

**Note concernant l'évolution de la situation avec l'Archevêché de Maline-Bruxelles** : en mars 2017, une solution s'est dégagée afin de mettre fin à un contentieux historique concernant le financement des fabriques des Cathédrales de Malines et de Bruxelles.

En effet, le Brabant wallon dépend de l'archevêché de Malines-Bruxelles dont le siège est à Anvers. Cela signifie que chaque année, le Brabant wallon payait près de 200.000 euros pour les frais de fonctionnement et d'entretien des cathédrales Saint-Rombaut à Malines et Saint-Michel-et-Gudule à Bruxelles et cela sans jamais avoir aucun contrôle sur les dépenses. En cause : un décret impérial de 1809 qui prévoyait le financement des fabriques de cathédrales par les provinces...

Une transaction avec la Province d'Anvers ainsi qu'un accord de coopération entre les trois Régions ont permis au Brabant wallon d'être déchargé de toute obligation vis-à-vis des fabriques des Cathédrales de Malines et de Bruxelles.



Au cours de 2017, les services du gouverneur ont traité :

Pour les **zones de police**, en **tutelle spéciale** 53 dossiers (62 en 2016) :

- 10 dossiers budgets.
- 15 modifications budgétaires.
- 5 modifications de cadre.
- 9 comptes.
- 14 dossiers de dotation communale.

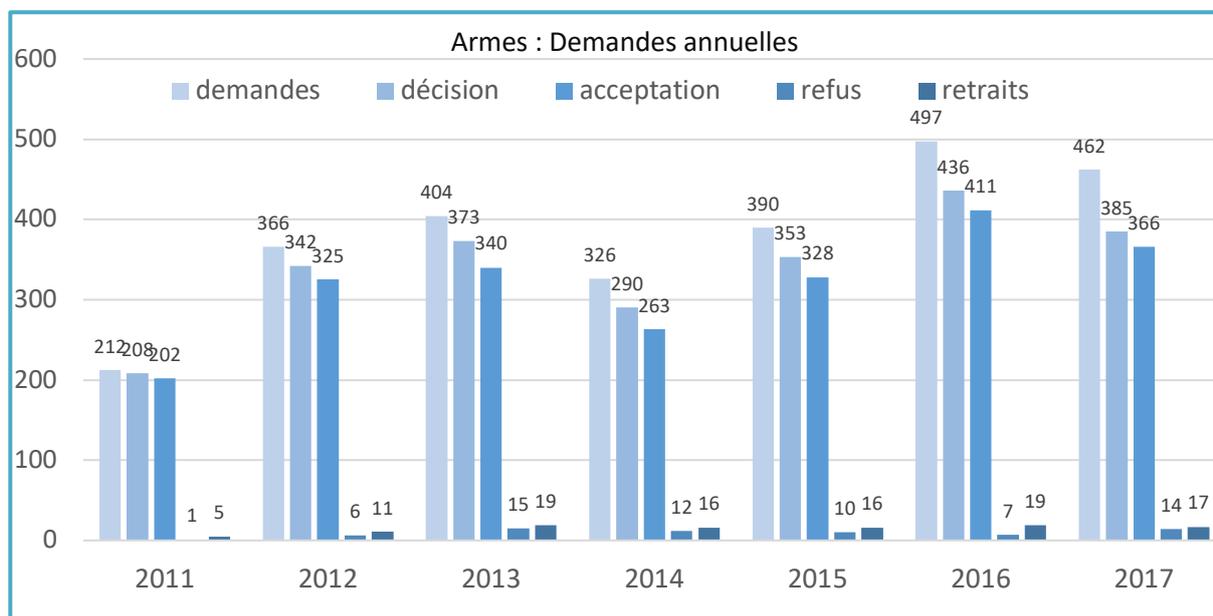
Pour les **zones de police**, en **tutelle générale** : 655 dossiers (476 en 2016).

Pour la **Zone de secours** :

- 520 dossiers (dont 1 budget, 2 modifications budgétaires, 2 comptes).
- 1 arrêté répartition dotations communales.

#### 4.4. Armes

Depuis la loi sur les armes du 9 juin 2006, toute personne qui souhaite acquérir une arme doit solliciter au préalable une autorisation auprès du gouverneur compétent pour son lieu de résidence. Cela représente pour les services fédéraux du gouverneur une charge importante et une responsabilité qui illustrent la nécessité de traiter ces dossiers en toute indépendance.



Les variations annuelles des demandes d'autorisation montrent une croissance stabilisée. Les écarts entre le nombre de demandes, le nombre de décisions et les types de décisions s'expliquent essentiellement par des dossiers étalés sur 2 années et l'abandon de certaines demandes. Accessoirement, j'ai donc signé 14 arrêtés de refus et 17 arrêtés de retrait au cours de l'année 2017. Le taux de refus oscille entre 4 et 5%.



En raison de la Loi de régularisation pour les armes qui prend effet du 1<sup>er</sup> mars 2018 au 31 décembre 2018, les chiffres de 2018 risquent d'être fort différents.

**Le saviez-vous ? La carte européenne** est une sorte de passeport pour les armes à feu. Elle permet d'informer les autorités des autres pays de l'Union européenne dans lesquels se rend un particulier de la légalité de sa détention d'armes. La carte européenne est principalement destinée aux chasseurs, aux tireurs sportifs et aux collectionneurs. Alors, si vous envisagez de voyager en Europe, pensez à demander votre carte européenne.

#### 4.5. Receveurs régionaux

#Wal

Les receveurs régionaux sont nommés par le gouverneur et exercent leurs attributions sous son autorité ou celle du commissaire d'arrondissement (CDLD Art. L1124-23 et suivants). **Le commissaire d'arrondissement** gère au quotidien cette matière que le gouverneur lui délègue.

Pour rappel, le Brabant wallon ne compte que deux receveurs régionaux :

- Mme Sophie Michel dont le ressort est composé de la Commune et du CPAS d'Incourt et du CPAS de Ramillies.
- M. Stéphan Godart dont le ressort est composé de la Commune et du CPAS de Hélécinne et de la Commune de Ramillies.

En 2017, il a été procédé par le Commissaire d'arrondissement au contrôle<sup>3</sup> des encaisses de ces entités pour les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> trimestres de l'année 2017 ainsi que la clôture de l'exercice 2016 et le contrôle de son 4<sup>ème</sup> trimestre. Le suivi des frais des receveurs a aussi été réalisé.

#### 4.6. Passeports

#Féd

Les Services fédéraux du gouverneur délivrent par délégation du Ministre des Affaires étrangères, des documents de voyage tels que les passeports ordinaires belges pour les Belges résidant à l'étranger dont la dernière commune de résidence se trouvait en province du Brabant wallon, et les titres de voyage pour les non-Belges qui bénéficient en Belgique d'un droit de séjour à durée indéterminée, d'une durée de validité de 2 ans.

En 2017, nous avons délivré : 263 passeports belges, 211 titres de voyage réfugiés, 1 pour apatride et 2 pour des étrangers.

À la date du 1<sup>er</sup> janvier 2018, cette compétence a été transférée aux communes.

---

<sup>3</sup> CDLD Art. L1124-49. §2. Au moins une fois par trimestre, l'encaisse du receveur régional est vérifiée par le gouverneur ; il établit un procès-verbal de la vérification, qui mentionne ses observations, ainsi que celles formulées par le receveur, et est signé par l'un et l'autre ; le gouverneur donne connaissance de ce procès-verbal au conseil communal. Il est procédé simultanément à la vérification des encaisses du receveur régional pour toutes les communes de son ressort, ainsi que des autres encaisses publiques dont il aurait la charge. Le receveur régional signale immédiatement au gouverneur et au collège communal tout déficit résultant d'un vol ou d'une perte ; le gouverneur procède aussitôt à la vérification de l'encaisse conformément aux alinéas 1<sup>er</sup> et 2 ; le procès-verbal de la vérification est complété par l'exposé des circonstances et des mesures de conservation prises par le receveur. (...).



#### 4.7. Explosifs

#Féd

En matière d'explosifs, le gouverneur tire l'essentiel de ses compétences de la Loi du 28 mai 1956 relative aux substances et mélanges explosibles et de l'arrêté royal du 23 septembre 1958 *portant règlement général sur la fabrication, l'emmagasiner, la détention, le débit, le transport et l'emploi des produits explosifs* (ainsi que de divers arrêtés royaux modificatifs et arrêtés ministériels d'application ou de dérogation).

En 2017, nous avons traité 2 demandes de dépôts permanents de moins de 2.5 kg (pour la recharge de munitions), 1 nouvel arrêté et 1 changement d'exploitant pour des dépôts permanents de plus de 2.5 kg et 2 dépôts temporaires (pour des reconstitutions historiques).

#### 4.8. Rayonnements ionisants

#Féd

En matière de rayonnements ionisants, le gouverneur tire ses compétences de l'Arrêté royal du 20 juillet 2001.

En 2017, 6 dossiers classe II, 34 dossiers classe III et 2 cessations d'activités ont été traités.

#### 4.9. Gardes champêtres particuliers

#Féd

Les **gardes champêtres particuliers** désignés par des particuliers ou des institutions publiques pour surveiller leurs propriétés, terrains de chasse ou de pêche, domaines, bâtiments ou installations doivent être agréés par le gouverneur (article 61 du code rural). Cet agrément repose notamment sur le suivi de formations.

En 2017, nous avons procédé au renouvellement d'agrément pour 3 personnes.

#### 4.10. Architectes

#Wal

La Loi du 20 février 1939 relative à la protection du titre et de la profession d'architecte donne au gouverneur le pouvoir d'autoriser les titulaires de certains diplômes à signer eux-mêmes les plans de construction (ou de transformation) de leur propre habitation et à assurer le contrôle de l'exécution des travaux sans devoir faire appel au concours d'un architecte.

En 2017, nous avons autorisé 6 personnes.

#### 4.11. Officines pharmaceutiques

#Féd

L'arrêté royal du 25 septembre 1974 concernant l'ouverture, le transfert et la fusion d'officines pharmaceutiques ouvertes au public prévoit qu'avant de soumettre le dossier de demande d'autorisation à l'examen de la Commission d'Implantation, l'avis du gouverneur de province est recueilli.

En 2017, nous avons rendu 2 avis.



#### 4.12. Jurés d'assises

#Féd

Conformément aux articles 217 et suivant du Code judiciaire, le Collège provincial a, suite à l'instruction du dossier par les services du gouverneur, arrêté la liste provinciale des jurés de cour d'Assises pour les années 2018 à 2021.

#### 4.13. Rallyes et courses cyclistes

#Féd

Lorsque qu'un rallye ou une course cycliste de grande ampleur traverse plusieurs communes de sa province, le gouverneur intervient en organisant des réunions provinciales de coordination qui poursuivent un objectif identique à celles qui se tiennent en marge des rallyes automobiles. Il s'assure de la cohérence des dispositifs de sécurité mis en place au niveau local permettant d'assurer le bon déroulement de la course et visant à garantir la sécurité dans et en marge de l'évènement.

En 2017, nous avons vérifié 3 rallyes qui passaient par le Brabant wallon et une course cycliste.

#### 4.14. Funérailles et sépultures

#Wal

Le gouverneur intervient dans la matière des funérailles et sépultures en veillant à ce que les différentes administrations se coordonnent bien notamment lors de la [création ou de l'extension de cimetières](#). Une commune connaît une difficulté avec une réaffectation du terrain d'un ancien cimetière.

#### 4.15. Titres royaux

#Féd

Le gouverneur remet les titres royaux au nom de Sa Majesté le Roi.

En 2017, j'ai été remettre 3 Titres de « société royale » et 2 ont été remis sans cérémonie :

- Union Sportive Bousvalienne – Volley club (20/10).
- Asbl Horizons Neufs – Louvain-la-Neuve (7/11).
- Judo Club de La Hulpe – (27/10).
- Chorale de La Poutre – Limal (remis par recommandé).
- Club Capitaine Aviateur Luc Mommer – Chastre (remis par recommandé).

Plutôt que recevoir les associations nouvellement reconnues « royales » dans son Hôtel, le gouverneur préfère rencontrer l'association sur place et en profiter pour tenter de la mettre encore plus en valeur.

**Le saviez-vous ?** Si votre association, votre société ou votre club sportif désire **obtenir le titre de « société royale »** il lui faudra tout d'abord avoir au minimum de 50 ans d'existence et le prouver bien sûr. Ensuite, il vous faudra constituer un dossier comprenant :

- Une copie des statuts, ainsi que les objectifs et les projets d'avenir.
- Le nombre de membres et de sympathisants.
- Un organigramme, une présentation de la structure de l'association ainsi que les coordonnées du conseil d'administration.
- Les rapports d'activités et les bilans des cinq dernières années.
- Les coordonnées du président de l'organisme auquel l'association appartient éventuellement.



## 4.16. Vérification de la caisse provinciale

#Wal

Conformément aux dispositions des articles L2212-55 du Code de la Démocratie locale et de la décentralisation, le gouverneur a procédé à la vérification de la caisse du **Directeur financier provincial** (13/11).

La vérification s'est inscrite dans un contexte de contrôle plus large que celui qui est prévu par la réglementation. L'encaisse présentée est étendue au-delà de la trésorerie centrale à l'ensemble des comptabilités auxiliaires, incluant les receveurs spéciaux et les comptables sur avances de fonds. Un large spectre de problématiques financières a été abordé.

Des recommandations ont été faites et ont été suivies par le Collège provincial.

## 4.17. Demandes diverses-relais vers d'autres services<sup>4</sup>

#Féd

#BW

#Wal

### Plaintes - dénonciations

Le gouverneur est amené à traiter des plaintes et demandes diverses d'habitants du Brabant wallon, par exemples des dénonciations en matière d'urbanisme, des conséquences de litiges privés, des demandes d'emploi (interpellations auprès des communes, renvois vers les services provinciaux ou régionaux selon les cas, etc.).

### Traductions officielles

Le gouverneur en vertu de la *loi du 18 juillet 1966 sur l'emploi des langues en matière administrative*, effectue régulièrement la traduction en français des documents (actes) rédigés en néerlandais par un service local ou régional de la région linguistique flamande : Acte de divorce (3), Acte d'adoption (1), Acte de naissance (9), Acte de décès (1).

## 4.18. Suivis des lettres de missions

#Wal

Une lettre de mission<sup>5</sup> du Gouvernement wallon du 29 octobre 2015 a été adressée au gouverneur en date du 23 novembre 2015.

Les missions dont le gouvernement charge le gouverneur sont les suivantes :

- D'assurer du respect de l'article L2233-5 du CDLD. Cet article dispose que: « *Le solde de vingt pourcent du Fonds des provinces est liquidé au plus tard le 31 décembre de chaque exercice à condition qu'un contrat de supracommunalité soit signé entre chaque province et les communes concernées stipulant d'une part que chaque province affecte minimum dix pour cent du fonds des provinces à la prise en charge des dépenses nouvelles financées par les communes suite à la mise en place des zones de secours et que, d'autre part, chaque province mobilise, au plus tard en 2018, dix pour cent du fonds à des actions additionnelles de supracommunalité.* Le gouverneur doit informer le Gouvernement wallon de l'état d'avancement en Brabant wallon des travaux.

<sup>4</sup> Il y a encore la gestion des dossiers « Calamités », transférée à la Région mais où le Gouverneur n'intervient plus qu'en fin de procédure.

<sup>5</sup> Qui était accompagnée de la Circulaire du 16 novembre 2015 du Ministre P. Furlan relative à l'information et à la fonction des gouverneurs de province.



- Veiller à ce que les travaux nécessaires en vue de mener une **rationalisation des structures paraprovinciales** soient bien menées ainsi que, le cas échéant, formuler des propositions en la matière. En informer le Gouvernement wallon annuellement.
- Réaliser un **rapport d'avis annuel** sur le financement provincial de la supracommunalité et sa mise en œuvre sur le terrain.
- Contribuer à toute initiative visant à la mise en œuvre de la **Communauté métropolitaine de Bruxelles** avec les autres autorités concernées.

## Supracommunalité

Le rapport annuel sur la supracommunalité a été finalisé et expédié le 29 mai 2017. Tant le financement de la zone de secours que les actions additionnelles en matière de supracommunalité ont été analysés.

En matière d'intervention provinciale en faveur **de la zone de secours**, la Province du Brabant wallon intervient encore une fois de façon exceptionnellement massive. En effet, on pouvait estimer à prêt de 4 millions d'euros (3.361.000 € inscrits + environ 700.000 € en aide indirecte) l'intervention provinciale annuelle – soit prêt de 330 % de l'exigence décrétable. Si on reprend l'ensemble des interventions provinciales, on arrive à plus de **6,8 millions pour 2017**. Notons qu'en ne reprenant que la rubrique « subventions annuelles » nous sommes déjà à 200 % de l'obligation décrétable.

Sur l'intervention provinciale dédiée à des **actions additionnelles dites de supracommunalité**, le montant consacré par la Province à des actions additionnelles de supracommunalité s'élève à **6.445.000 €** soit cinq fois plus que l'exigence décrétable de 1.240.986,4 €.

En plus des actions prévues dans le cadre du contrat de supracommunalité, la Province du Brabant wallon a dégagé un budget de 1.090.000 € en subventions destinées, notamment, à soutenir les communes en matière d'écomobilité, de lutte contre les inondations, d'infrastructures sportives ou encore d'accueil des gens du voyage.

Il est à noter que les procédures liées à l'octroi des appels à projets sont expliquées et évaluées en **Conseil 27+1** (et bien entendu adoptées en Conseil provincial).

Mon rapport a également été l'occasion d'évaluer l'exécution du contrat de supracommunalité pour l'exercice 2016.

**Pour l'exercice 2016**, 20 appels à projets étaient repris dans le contrat de supracommunalité : 17 appels à projets réservés aux communes, CPAS, associations de communes ou zones de police ; 3 autres appels à projets d'intérêts supracommunal.

En 2016, c'étaient **376 projets** qui ont ainsi été subventionnés par la Province du Brabant wallon pour un montant total de 6.159.801 €. Ce qui représente cinq fois plus que l'exigence décrétable de 1.216.705€.

## Rationalisation des structures paraprovinciales

2017 a été une année particulièrement active wallon en matière de rationalisation des structures paraprovinciales. En effet, même si le Brabant wallon ne compte qu'un nombre extrêmement faible de ce type de structures, cela ne l'a pas empêché de travailler à l'amélioration constante de l'efficacité et de la cohérence des missions et des services rendus aux citoyens.



C'est dans cette optique qu'en avril 2017, il a été décidé de **fusionner l'IBW et l'IECBW**. La fusion en **in BW** permet ainsi de mutualiser les forces des deux structures et de développer ainsi de nouveaux métiers.

**Le saviez-vous ? L'IBW et l'IECBW exerçaient des métiers complémentaires** : développement économique, gestion des déchets, exploitation du crématorium du Champ de Court et assainissement des eaux usées pour l'IBW. L'IECBW distribuait l'eau dans 12 communes brabançonnaises ainsi que dans une commune du Hainaut. Elle alimentait plus de 200.000 habitants. La fusion a pris effet et vise à renforcer les compétences techniques de chacun, à développer de nouveaux services aux communes tels que l'entretien des égouts ou la lutte contre les inondations, à offrir un service complet autour de l'eau et à regrouper les différents services d'appui. De plus, la nouvelle structure ainsi mise sur pied atteint une masse critique lui permettant de se financer auprès de la Banque européenne d'investissement.

De même, la finalisation du dossier de regroupement des cinq **Maisons du tourisme** avec le service du tourisme de la Province (en une seule entité) apparaît comme exemplaire d'une volonté de gestion cohérente et efficiente sur le territoire.

Dans ce contexte, même si j'ai suivi avec beaucoup d'attention les réformes menées par les décideurs politiques du Brabant wallon, il était inadéquat et inutile de prendre des initiatives tout en veillant à garder une position de neutralité propre à ma fonction.

Au vu de l'actualité politique sur les questions de gouvernance, en 2018, des précisions concernant cette mission seront demandées à la Ministre compétente.

## Communauté métropolitaine bruxelloise (CMB)

Les résultats de mes consultations informelles de 2016 et 2017 ne laissent pas espérer une issue rapide pour ce dossier. A la suite du changement de gouvernement de la Wallonie en 2017, le gouverneur a reçu l'autorisation de mettre cette mission en suspens.

**Le saviez-vous ? La Communauté métropolitaine bruxelloise est une des suites de l'accord sur la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde** du 14 septembre 2011. Il s'agit de l'organe de concertation (consultatif) prévu par la loi du 19 juillet 2012 qui concerne des matières d'importance transrégionale telles que la mobilité, la sécurité routière et les travaux routiers dans et autour de Bruxelles. En font partie, toutes les villes et communes de la Région de Bruxelles-capitale (RBC), du BW et du Brabant flamand (soit de l'ancienne Province de Brabant unitaire). Un accord de coopération entre les régions doit en fixer les modalités et l'objet précis.

Dans ce contexte, le Gouvernement de la RBC avait présenté une première note en 2015. Il s'agissait d'un texte qui passait notamment par l'octroi de la personnalité juridique à la CMB, en vue de la rendre éligible à divers fonds européens et d'en faire le cas échéant un opérateur autonome sur l'aire métropolitaine. Une structure administrative légère était prévue.

Ce projet de la RBC a reçu un accueil mitigé de la part des autres régions. Depuis, outre des rencontres bilatérales informelles organisées par le gouverneur, seules quelques initiatives de l'association privée « Brussels metropolitan » ( <http://brusselsmetropolitan.eu/> ) viennent alimenter les débats.



## 5. Activités de représentation, de réseaux et de partenariats

Lors de sa première Mercuriale, le gouverneur avait annoncé des initiatives en matière d'appui à l'économie, à la culture et à la solidarité, de devoir de mémoire, de travail sur la mobilité et de renforcement de l'axe lotharingien.



### 5.1. Visites de terrain

#### Villes et communes

En 2017, le gouverneur a poursuivi et clos ses « joyeuses entrées » dans les villes et communes du Brabant wallon :

Jodoigne (31/5), Genappe (2/6), Mont-Saint-Guibert (7/7), Walhain (12/7), Rebecq (14/7), Chaumont-Gistoux (8/9), Lasne (18/9), Court-Saint-Etienne (2/10), Ramillies (17/10), Villers-la-Ville (10/11), Rixensart (5/12), Ottignie-Louvain-la-Neuve (11/12) et Orp-Jauche (18/12).

En deux ans, le gouverneur a donc pu visiter officiellement l'ensemble des villes et communes du Brabant wallon. Ces « joyeuses entrées » ont plus particulièrement été l'occasion de rencontrer les équipes qui œuvrent quotidiennement au bon fonctionnement de l'institution communale au service de la population.

Comme énoncé lors de la [Mercuriale 2018](#), « l'objectif, au-delà de faire mieux connaissance ou de mieux connaître le territoire, c'était de percevoir ce qui il y a de commun dans les préoccupations communales et ce qui en diffère. Le sous-objectif, c'était d'identifier les priorités de chacune des communes face aux enjeux d'un terrain qu'elles connaissent mieux que quiconque.

*Dans ce contexte, je constate partout la même recherche d'équilibre entre un environnement sain et attrayant et les besoins liés à la croissance démographique et économique<sup>6</sup>.*

*Il est d'ailleurs significatif que nombre de communes aient mis l'accent sur la mobilité, le logement, l'éducation et le vieillissement de la population lors de mes visites.*

*Est-ce propre au Brabant wallon ? Non, mais la particularité brabançonne c'est que ces enjeux s'expriment dans un environnement économique en très bonne santé avec une rareté des terrains disponibles tant pour le logement que pour les entreprises ou les équipements collectifs.*

*Dans ces conditions, la majorité des communes perçoit les risques d'étouffement et entreprend une politique volontariste, tant en matière de maîtrise foncière, via l'outil urbanistique, que par des opérations de valorisation de son patrimoine ou l'investissement dans les équipements sociaux nécessaires (écoles, MR et MRS, locaux associatifs ou sportifs...).*

*Autre particularité brabançonne, la volonté de toutes les communes de choyer les démarches associatives locales, vues comme un moyen de maintenir les liens sociaux malgré les origines extra-*

<sup>6</sup> Cette croissance, deux documents de qualité la confirme, celle du « BW en Chiffres » de la Fondation économique et sociale du Brabant wallon et celle du « Diagnostic du Contrat de développement territorial » mené par les services de la Province. Ces deux études objectivent les premières préoccupations relevées par les communes : mobilité, logement, éducation et vieillissement de la population.



provinciales de nombre d'habitants. C'est un constat sociologique, le déracinement renforce les attitudes individualistes. Or, le tissu associatif riche et dense du Brabant wallon permet à ces nouveaux habitants de s'intégrer rapidement et de participer à la vie locale. Le Brabant wallon reste d'abord un territoire où peut s'épanouir une humanité bienveillante.

Autre point commun, les questions financières où pèsent les problématiques des charges de la Zone de secours ou de la zone de police, comme la diminution de l'intervention du Fonds des communes. Enfin, pour ce qui concerne les investissements, plusieurs communes se plaignent de l'application de la norme européenne SEC 2010<sup>7</sup> qui paralyse des investissements pourtant indispensables.

Bien des communes ont aussi souhaité mettre en valeur des entreprises performantes de leur territoire lors de ces visites. Ce qui est significatif d'une volonté d'écoute et d'appui des pouvoirs locaux du Brabant wallon, toutes couleurs confondues, envers les entreprises. »

## Défense



La coopération avec la Défense repose avant tout sur le contact permanent (en cellule de sécurité, en comité de coordination, lors de cérémonies patriotiques, pour des opérations de solidarité ou de devoir de mémoire, etc.) avec le Commandant militaire de Province et son équipe.

En 2017, la remise de Commandement du Lieutenant-Colonel Aviateur Etienne Deglume au Lieutenant-Colonel Aviateur Olivier De Grootte (1/6) a été l'occasion, comme lors des Vœux du Commandant militaire, de faire le point sur le partenariat entre la Défense et le gouverneur.

Celui-ci est **essentiel en temps de paix comme de crise**, non seulement pour s'assurer de la défense du territoire et de l'aide à la Nation que peut apporter la Défense, mais aussi et surtout par le professionnalisme et l'engagement dont font preuve les militaires du BW.

C'est pourquoi plusieurs gouverneurs et moi-même nous inquiétons des réformes en cours au sein de la Défense qui sont susceptibles de diminuer significativement les capacités. La diminution du nombre d'officiers disponibles, formés à la gestion des situations d'urgence et familiarisés au fonctionnement avec l'ensemble des disciplines partenaires risque de nuire fortement à l'efficacité de la cellule de crise (Comité de coordination, dans notre jargon).

Au-delà de cet aspect, réduire les équipes militaires provinciales a aussi un effet sur la **proximité indispensable entre l'armée et la population**. Or, cette proximité contribue au succès du recrutement dont on connaît pourtant les difficultés actuelles.

Dans ce contexte, il faut souligner le succès des **Helidays** (11 et 12/4), organisés à la Base de Beauvechain, avec des milliers de visiteurs manifestement impressionnés par la qualité des événements et des stands.

<sup>7</sup> Lorsqu'une entité considérée comme un pouvoir local désire, par exemple, construire une école, elle contracte généralement un emprunt. Auparavant, les pouvoirs locaux pouvaient étaler dans le temps le remboursement du capital, ce qui permettait d'adoucir l'impact sur les finances. La norme européenne SEC 2010 ne permet plus ce lissage dans le temps et impose désormais de comptabiliser directement l'ensemble du capital l'année même de l'investissement, ce qui rend très difficile tout investissement d'ampleur même essentiel pour la collectivité.



Par ailleurs, il faut souligner les activités communes en matière de **devoir de mémoire** : participation à des cérémonies en hommage aux victimes des guerres ou le programme « **Guerre d’hier, engagements d’aujourd’hui** » (GHEA) impliquant les élèves de rhétos de plusieurs écoles dans la production d’œuvres qui évoquent cette thématique. Sans compter les activités en matière de **solidarité** qui se sont traduites par la remise d’un chèque à l’association L’Églantier (14/2) qui œuvre en matière de violences faites aux femmes, particulièrement pour permettre à des femmes avec enfants de trouver un lieu de paix et les aider à se reconstruire. Il en est de même avec l’organisation du **Easy Biker Day** (4/6) au profit du Foyer Cornet (pour des personnes handicapées) à Braine-l’Alleud.

Enfin, le gouverneur a assisté à la Remise des Ailes de la promotion Pil 14 (27/9) aux jeunes pilotes.

## Fédasil

Accompagnement de **Son Excellence Madame la Présidente de Malte** lors de sa visite du centre Fédasil de Rixensart (29/6)

## Entreprises

L’une des missions du gouverneur consiste notamment à se faire l’ambassadeur de sa province en ce compris de ses fleurons économiques. Nombreuses entreprises du Brabant wallon sont des leaders européens et mondiaux dans leurs domaines respectifs tournant ainsi l’économie du Brabant wallon vers l’international.

Le Brabant wallon est l’une des régions les plus dynamiques et attractives d’Europe. Afin de mieux appréhender nos atouts et affiner mes connaissances en la matière, je vais donc régulièrement à la rencontre des entreprises. Cette année, j’ai ainsi pu visiter :

### UCB (30/1)

Située à Braine-l’Alleud, l’entreprise pharmaceutique UCB (*Union chimique belge*) est une entreprise biopharmaceutique de pointe ayant pour activités principales la recherche & développement et la commercialisation de produits pharmaceutiques et biotechnologiques.

Elle est spécialisée dans la recherche de solutions thérapeutiques pour des patients souffrant de maladies sévères du système immunitaire ou neurologique, des inflammations, des allergies et l’oncologie.

Le siège de Braine-l’Alleud est classé Seveso seuil haut. Il s’agit donc d’une entreprise dans laquelle des matières dangereuses sont présentes et qui, de ce fait, développe des mesures de prévention et de sécurité très élevées. Le gouverneur a par ailleurs l’obligation d’établir un Plan particulier d’urgence et d’intervention (PPUI), qui vise à fixer toute une série de procédures qui seraient mises en œuvre lors d’une situation d’urgence, afin d’en limiter les conséquences. Le PPUI UCB était en phase d’actualisation et, dans ce contexte, la visite lui a aussi permis de se rendre compte sur place des installations, et particulièrement celles « à risque », ainsi que de leur sécurisation.



### IECBW (28/3)

L'Intercommunale des Eaux du Centre du Brabant Wallon exerce deux missions fondamentales : la **production** et la **distribution** d'eau potable.

L'IECBW dessert 13 communes – 12 en BW et 1 en Hainaut. Elle approvisionne une petite partie de Chastre et Walhain. Elle fournit, enfin, de l'eau à la SWDE afin d'assurer la distribution sur Nivelles, sur une partie de Rixensart et sur une partie de Fleurus.

La visite a mis l'accent sur la collaboration de l'IECBW, des communes, du gouverneur et de la Zone de secours en matière de lutte contre les incendies.

Il s'agissait notamment de présenter le **portail SIG** (système d'information géographique) cartographiant les hydrants du BW dans le cadre de la lutte contre les incendies. Ce nouvel outil à destination des communes, du gouverneur et de la Zone de secours permet de renforcer l'efficacité des interventions lors d'incendies en identifiant précisément et rapidement les hydrants disponibles et permettant ainsi d'adapter efficacement le matériel nécessaire. L'IECBW a fusionné avec l'IBW au 1<sup>er</sup> janvier 2018 (voir supra).

### Armurerie et stand de tir Dekaise (21/4)

Le gouverneur a visité les installations de l'armurerie Dekaise ainsi que celles du CTM, Centre de Tir Multicalibre à Wavre. Les deux établissements qui existent depuis de nombreuses années étant parmi les plus importants du Brabant wallon dans leur catégorie respective. Une des raisons de la visite était l'activité de l'armurier en tant que fournisseurs de la Défense et des services de police belges, notamment comme représentant exclusif en Belgique d'une importante fabrique d'arme européenne. A l'occasion de cette visite, le gouverneur a pu se rendre compte du sérieux et de la rigueur qui prévalent dans la gestion de ces deux établissements.

### TEC BW (24/5)

Rencontre avec les dirigeants et le personnel des TEC BW et visite du dépôt TEC de Baulers, l'un des plus récents et des plus modernes du groupe. Si le TEC est un acteur central de la mobilité en BW, c'est également un partenaire privilégié des autorités dans le cadre des évacuations d'urgence et donc un acteur clé dans le cadre d'un futur plan d'évacuation de masse.

### SEE Telecom (30/6)

SEE Telecom développe depuis 1972 des équipements de télécommunications pour la couverture radio des services de sécurité en milieux confinés, pour la couverture radio des objets connectés (IoT) en milieux critiques, et pour les réseaux de télécommunications haut-débit HFC (Hybrid Fiber Coax).

SEE Telecom est particulièrement à la pointe dans les secteurs de la **télécommunication** (réseaux ultra-rapides via câbles coaxiaux et fibre optique pour l'internet et la télévision digitale (Leader BE), de la sécurité (communication radio en milieu confiné et communication d'urgence – Leader UE) et de la connectivité (communication radio en immeubles confinés afin d'accéder aux objets connectés et capteurs via l'internet des objets – Pionnier dans cette nouvelle technologie).

SEE Telecom a notamment travaillé sur les métros de Paris, Lille ou encore Ankara ; sur les tunnels routiers du Loefkenzoek, en France, en Suisse ou encore au Chili ; sur le RER parisien ; ou encore pour la CJCE ou l'aéroport de Munich.



## Carbodiam (10/11)

Implantée à Tilly, Carbodiam fabrique des outils diamantés pour le ponçage et la coupe. Ses produits sont destinés au marché consommateurs (magasins de bricolage), semi-professionnel (entrepreneur, carreleur, ...) et professionnels (ponts et chaussées, chantiers publics). Le marché belge représente 10% du chiffre d'affaires, le reste est exporté.

### Autres actions

#### ASBL « Aer Aqua Terra » - Nettoyage de la Nethen – (8/4)

Afin de me rendre compte du travail d'Ann-Laure Furnelle, dont j'avais vu un *post* sur un média social, je me suis immergé l'espace de deux heures dans le cours de la Nethen (8/4) afin d'aider à cette pêche un peu particulière aux déchets.

L'ASBL « Aer Aqua Terra » est née le 1<sup>er</sup> janvier 2017 par la volonté d'Ann-Laure Furnelle d'agir concrètement pour assainir les cours d'eau du Brabant wallon et faire changer les comportements en matière de respect de l'environnement. L'ASBL travaille main dans la main avec le Contrat de Rivière du bassin de la Dyle-Gette. En un peu plus d'un an ce sont plus d'une quinzaine de chantiers de nettoyage qui ont été menés par « Aer Aqua Terra » sur divers cours d'eau du bassin Dyle-Gette : à Grez-Doiceau, Incourt, La Hulpe, Mont-Saint-Guibert, Orp-Jauche, Perwez, Rixensart, Villers-la-Ville ... La durée de ces chantiers varie entre 2 jours et 2 semaines, selon l'ampleur de la tâche.

L'engagement citoyen et le travail permanent d'Ann-Laure Furnelle en faveur de l'environnement et plus particulièrement en faveur de la santé de nos rivières a été consacré par de nombreux prix dont le Prix belge de l'Energie et de l'Environnement 2016 et une Orchidée du Brabant wallon 2017.



#### Cercle Folon

Avec l'objectif de renforcer les liens entre acteurs du territoire du Brabant wallon, j'avais pris en 2016, l'initiative de réunir un **groupe informel de hauts fonctionnaires et dirigeants d'organismes** (para)publics travaillant au profit du Brabant wallon ou y résidant et ce quel que soit le niveau de pouvoir de l'entité qui les occupe. L'objectif du « **Cercle Folon** », vise à échanger et mieux connaître la mission et les contraintes de chacun. Dans ce contexte, le groupe se réunit à l'initiative du gouverneur. Le groupe se garde de toute approche partisane des enjeux de société et garanti un fonctionnement respectueux des principes des services publics. En 2017, les membres du Cercle Folon ont été invités à différentes manifestations (Mercuriale 2017, Repas des chefs de corps élargi (9/2), Conférence d'Olivier Vanderijst sur la SRIW au Cercle du Lac (22/2), Cocktail dinatoire avec les Directeurs généraux et les Directeurs financiers des communes (26/6).



### **Le saviez-vous ?** Il y a depuis le 1<sup>er</sup> avril 2017 un **Comité d'Acquisition en Brabant wallon**.

Les Comités d'Acquisition d'immeubles remplissent plusieurs missions pour le compte des Autorités publiques en matière immobilières. Les Comités d'Acquisition s'occupent ainsi :

- de procéder à l'estimation des valeurs vénales immobilières et des crédits nécessaires en relation avec une opération immobilière projetée par des Autorités publiques.
- d'acquérir, à l'amiable ou par expropriation, des biens immeubles utiles ou indispensables à la réalisation des infrastructures décidées par les Autorités publiques.
- de vendre, à leur demande, des immeubles des Autorités publiques.
- en qualité de "notaire public", de rédiger et de passer les actes authentiques relatifs aux acquisitions et aux ventes immobilières ainsi que certains actes spéciaux.
- d'exercer certaines compétences exclusives (ex. visa en matière d'expansion économique).

Suite à la 6<sup>e</sup> réforme de l'Etat, les Comités d'Acquisitions ont été transférés aux Régions. Dans ce cadre, et afin de favoriser une politique de proximité, le Gouvernement wallon avait décidé, en octobre 2015, de créer un Comité d'Acquisition en Brabant wallon. Notons que les Comités d'Acquisition sont également compétents pour les opérations patrimoniales de la FWB et des entités qui en dépendent.

### **Festival musical du Brabant wallon**

Le Festival musical du Brabant wallon a connu en 2017 un beau succès en termes de fréquentation mais celui-ci repose trop sur la qualité de nos partenaires. Dès lors, considérant les demandes du Festival de Wallonie (structure faîtière du festival brabançon), une réflexion a été lancée en 2017 afin d'intégrer le Festival dans le travail d'un autre opérateur culturel. Ce chantier doit aboutir à une réforme de l'organisation en 2018.

### **Problématique des véhicules lents sur la N25**

Suite à un accident mortel survenu à hauteur du tronçon Bousval/Genappe, le Procureur du Roi a saisi le gouverneur afin de mettre l'ensemble des parties prenantes (SPW, Zones de polices, Zone de secours, Gouvernement wallon, Province, bourgmestres et fédérations agricoles) autour de la table. Il s'agissait d'envisager toutes les mesures possibles pour renforcer la sécurité des usagers et d'améliorer la cohabitation avec les véhicules lents (tracteurs).

Le N25 est une nationale 2X2 voies avec terre-plein central. La vitesse y est limitée à 120km. Les véhicules agricoles y sont autorisés moyennant l'utilisation des feux orange. Des panneaux indiquent régulièrement aux automobilistes la circulation des tracteurs.

A la demande du Cabinet du Ministre compétent, la réunion (13/11) a pris la forme d'une CPSR (**Commission provinciale de Sécurité routière**) afin d'aborder d'autres points, outre la circulation des tracteurs agricoles sur la N25 : l'engorgement aux heures de pointe de la N25, l'état d'avancement du projet de réaménagement du rond-point N4/N25 et le projet de réaménagement du carrefour et de la traversée de Hamme-Mille. Les difficultés d'un report des tracteurs sur d'autres voiries semblent importantes mais la réunion a permis d'évaluer la faisabilité de plusieurs autres pistes afin de réduire les risques d'accidents sur la N25.

### **Situation des infrastructures judiciaires à Nivelles**

A la demande des autorités judiciaires, j'ai organisé plusieurs réunions entre ces autorités, la Bourgmestre de Nivelles, le SPF Justice et la Régie des bâtiments afin de soutenir la construction d'un nouveau bâtiment, à côté du Palais de Justice de la rue Clarisse, pour héberger le tribunal de 1<sup>ere</sup>



Instance actuellement logé dans le Palais de Justice de la Place Albert 1<sup>er</sup> dans des conditions qui nuisent à l'exercice serein de la Justice. Le dossier a pris un nouveau retard en raison de différents changements de normes (métrés par employé, sécurité, etc.) et ces réunions se poursuivront en 2018 afin d'aboutir le plus vite possible.



#1<sup>er</sup> avril  
#poisson

**Le Saviez-vous ? Rien n'interdit à un gouverneur de tenter de contribuer au succès du 1<sup>er</sup> avril :** "Le gouverneur du Brabant wallon annonce un nouveau partenariat impliquant **les castors** de Walibi et ceux de la Lasne.

Plusieurs partenariats existent entre les services de planification d'urgence (sécurité) du gouverneur du BW (Gilles Mahieu) avec des associations de citoyens : VISOV (volontaires internationaux en support opérationnel virtuel), les radioamateurs du BW membres de l'UBA et, depuis peu, MétéoBelgique (association de volontaires météorologues). Gilles Mahieu entend élargir cette coopération au monde animal. C'est ainsi que le projet Noé est né avec l'appui de chiens de recherche en milieux dangereux (effondrements, séismes, explosions, etc.) mais aussi avec l'escadron de faucons anti drones développé depuis peu.

"Connaissant l'ardeur au travail des castors du Brabant wallon, je souhaite qu'ils se lancent dans la production de fascines et d'autres dispositifs destinés à ralentir la progression d'inondations.

J'ai confiance en leur faculté de compréhension pour qu'ils abandonnent leurs menaces sur les attractions de Walibi, laissent tomber les barrages qu'ils ont construits sur la Lasne et se consacrent à la sécurité de la Province." déclare Gilles Mahieu. Celui-ci se félicite, qu'en ce début avril, les castors se mouillent enfin pour la co-production de sécurité.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'impliquer tous les habitants de la province dans leur propre sécurité, qu'ils soient humains ou animaux. Une évaluation sera réalisée et dès à présent la Commission européenne a marqué son intérêt pour le projet soulignant son impact positif pour la réduction du CO2. Elle s'est même engagée à financer les échanges de bonnes pratiques entre castors de différents états membres."



## 5.2. Relations internationales et diplomatie

Les deux priorités du gouverneur en matière de relations internationales portent sur ses compétences en matière de **sécurité** et sur l'utilisation de ses fonctions diplomatique et de représentation pour soutenir l'**économie** du Brabant wallon et en faire la promotion. Ce fut particulièrement le cas en 2017 notamment au travers des missions à l'étranger.

### Activités de relations diplomatiques et internationales

Outre les visites de courtoisie des ambassadeurs, d'autres événements et rencontres diplomatiques ont été organisés, parmi lesquels :

- **Journée diplomatique en Brabant wallon** de Leurs Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Mission diplomatique des **Etats d'Afrique subsaharienne** (18/4). Organisée conjointement avec le SPF Affaires étrangères, l'idée de cette rencontre était de profiter de l'arrivée de nombreux nouveaux ambassadeurs africains à Bruxelles pour leur donner l'opportunité de se rencontrer et de découvrir le Brabant wallon sous ces facettes économiques et académiques. Après une réunion plénière, les ambassadeurs ont visité l'entreprise GSK vacines et ont été reçus au Château de La Hulpe où ils ont assisté à une présentation de l'UCL. Le succès de cette opération (en termes de participation et de format) s'est confirmé ensuite entre autres par des contacts utiles pour de nouveaux échanges économiques.



- Ambassadeur du **Sénégal** (2/5) préparation de la visite du Président de la République.
- Accueil et Cérémonie à la Nécropole Nationale Militaire Française de Chastre en présence de Son Excellence Monsieur Macky Sall, **Président de la République du Sénégal** (8/6).
- Accueil et Accompagnement de Son Excellence la **Présidente de la République de Malte** pour une visite du centre Fédasil de Rixensart (29/6).
- Cérémonie à la Nécropole Nationale Militaire Française de Chastre en présence de Son Excellence Monsieur Habib El Malki, **Président de la Chambre des Représentants du Maroc** (10/7).
- Accueil de la **délégation japonaise** menée par le **Gouverneur de la préfecture de Gifu** et le Maire de Sekigahara pour la Cérémonie de signature de la convention de jumelage entre le champ de Bataille de Waterloo et le champ de Bataille de Sekigahara au Mémorial 1815 (31/8).
- Visite de courtoisie de Son Excellence Madame Ling Wang, **Vice-Présidente du Comité Permanent du Congrès Populaire Provincial de Hubei** (Chine) – Cette province (capitale Wuhan) investit au travers de l'entreprise UIG dans le projet **China-Belgium technology center** (CBTC) à LLN (15/12).



## Missions à l'étranger

- Réunion à Paris avec le **Professeur Patrick Lagadec** – spécialiste mondial en gestion des crises - afin d'explorer des pistes de collaboration et d'échanger sur l'organisation d'exercices (25/1).
- Participation au **Salon Secours expo** à Paris et rencontre avec le Haut-Commissariat français à la défense civile (4/2).
- Participation à la délégation du BW (IBW + Nivelles Invest + API BW) au **MIPIM** (Mondial de l'immobilier - Cannes 14/3 au 17/3) : 2 *speechs* de présentation du BW et un petit déjeuner organisé par API BW. Nombreux contacts sur le stand de l'AWEX avec les entreprises belges ou étrangères actives en BW ou en recherche de prospects.
- Participation à la **Conférence internationale gestion d'urgence** (Setubal 31/3 et 1/4) coorganisée par le Forum européen pour la sécurité urbaine – débats portant notamment sur les procédures et les exercices d'évacuation massives.
- Participation au Colloque de l'EENA - **European Emergency Number Association** (Budapest - 5 au 7/4) : interventions dans le cadre du recours aux médias sociaux en gestion d'urgence (#MSGU), rencontre avec des développeurs d'applications, nombreuses conférences sur la gestion des situations d'urgence, en présence du Ministre Belge de l'Intérieur.
- Participation aux rencontres de l'AERTE – **Association européenne des représentants territoriaux de l'Etat** (Oulu, Finlande - 15 au 17/6) : conférences sur le rôle du RTE dans la lutte contre le terrorisme.
- Participation au petit déjeuner du **HCFDC** – Haut-Commissariat français à la défense civile sur l'évolution des dispositifs du Contre-Terrorisme (Paris, Sénat - 21/9).
- Participation à la délégation officielle lors de la **Visite princière en Côte d'Ivoire** (23 au 25/10) : fait en partie suite à la journée diplomatique organisée en BW, deux sociétés brabançonnaises avaient des événements importants en présence de SAR la Princesse Astrid.





Conduite de la délégation AWEX **Hi-Tech - ICT guided tour - Chine-Taiwan** suivie de la conduite de la délégation officielle **UCL à Wuhan** (Canton, Shenzhen, Taipei et Wuhan - 14/11 au 29/11).

**Note sur ma mission en Chine** : la mission poursuivait deux objectifs généraux et des objectifs particuliers : 1. Faire mieux connaître le BW comme une terre d'excellence, ses entreprises et son Université (UCL) comme des partenaires (potentiels ou existants) fiables et performants. 2. Evaluer l'appui que je peux apporter grâce à mon statut de gouverneur et mon éventuelle valeur ajoutée.

Les objectifs particuliers suivant étaient fixés :

- Accompagner des entreprises wallonnes actives dans l'ICT dans la prospection organisée par l'AWEX avec « *l'ICT guided tour* » à la *China High Tech Fair* et à Taiwan. Par ma présence, permettre des rendez-vous et des rencontres de haut niveau en G2G, B2G et en B2B.
- Réaffirmer les liens entre Shenzhen et le Brabant wallon (matérialisés par un **jumelage** en 2003).
- Faire la promotion du **China Belgium Technology Center** (CBTC) auprès des entreprises chinoises.
- Obtenir des **rencontres avec les autorités** des villes de Shenzhen, Wuhan et Taipei ainsi qu'avec les provinces de Guangdong et Hubei. Notamment pour s'assurer du soutien des autorités concernées par le projet CBTC à Louvain-la-Neuve.

Tous ces objectifs ont été atteints (un rapport complet a été adressé au Gouvernement wallon).

**Synthèse des rencontres** : **Guangzhou**, speech « King's day » - Consul général. **Shenzhen** : Inauguration de la China High Tech Fair – Interview - Inauguration Belgian booth – *Digital media workshop* à SEG (speech) – *Networking reception* (speech) - Speech d'ouverture *The Belt and Road Innovative Cooperation Forum* - *official meeting* – Visite de Royole – Visite de HAX – Interviews. **Taipei** – *The 19th Belgium-Taiwan Joint Business Council Conference* (speech introductif *Moving towards a Smart Society* - signature d'un *joint statement*) – Visite du *Taipei City Emergency Operations Center* (EOC) - Réception Fête du Roi par Director, Belgian Office Taipei – Visite de l'ITRI (*Industrial Technology Research Institute*) – Visite d'Advantech Co., LTD. – Visite d'HTC – Repas CIECA (speech) - Visites entreprises. **Wuhan** Visite *Wuhan best city* – Visite *Wuhan Huashan Eco-city* – Conférence avec UI Group (speeches) – Huashan - Conférence avec le Vice-Gouverneur de la Province de Hubei et les départements concernés par le CBTC (speech) – Dîner avec UI Group – *Meeting* avec Commission administrative de *Wuhan East Lake High-Tech development Zone & Wuhan BioLake tour* – *China university of Geosciences tour* et meeting (speech).





## Visites de courtoisie d'ambassadeurs

À leur demande, le gouverneur reçoit (généralement en son Hôtel) les ambassadeurs accrédités auprès du Royaume de Belgique. Ces visites dites de « courtoisie » ont de multiples objectifs, parmi lesquels nous distinguons en particulier :

- Présenter les nombreux atouts que représente le Brabant wallon sur les plans économique, universitaire et culturel.
- Approfondir ou développer des échanges bilatéraux.
- Rappeler les compétences propres du gouverneur en planification d'urgence, notamment afin de souligner son rôle de SPOC (*Single point of contact*) en cas de crise qui impliquerait des ressortissants étrangers.

J'associe systématiquement à ces visites : le Collège provincial, l'AWEX (centre du Brabant wallon), l'intercommunale du Brabant wallon (IBW devenue in BW) et la Chambre de Commerce et d'industrie du Brabant wallon.

En 2017, ont été reçus :

- Son Excellence Madame Dilsad Kirbasli Karaoglu, Consule Générale de la République de Turquie (15/9).
- Son Excellence Monsieur Artur Orzechowski, Ambassadeur de la République de Pologne (8/12).

### 5.3. Devoir de mémoire et cérémonies patriotiques

Le devoir d'Histoire comme le devoir de mémoire passent aussi par le maintien de cérémonies qui insistent sur la mémoire des faits qui ont conduit à la Shoah, à quantités de massacres, de morts et d'injustices liés aux guerres ou au terrorisme. Aussi, je participe régulièrement à ce type de manifestation :

- Cérémonie du 83<sup>e</sup> anniversaire du décès du roi Albert 1<sup>er</sup>, Wavre (17/2).
- Commémoration des victimes des attentats du 22 mars 2016 à Tubize (22/3).
- Cérémonie commémorative à la mémoire des victimes de la Shoah, de l'anniversaire de la révolte du Ghetto de Varsovie et de l'arrêt du XXI<sup>ème</sup> convoi par des résistants à Boortmeerbeek (Mémorial du Martyr juif à Anderlecht - 24/4).
- Cérémonie -Journée du prisonnier de guerre et 72<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps, Wavre (8/5).
- Commémoration de la Bataille de Gembloux (14/5).
- Séance info du projet GHEA (15/5) Jury (27/6).
- Te Deum en présence de SAR le Prince Laurent et la Princesse Claire, Wavre (21/7).
- Défilé militaire de Bruxelles, Place des Palais (21/7).
- 73<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la Ville de Nivelles (5/9).
- Cérémonie EENA d'hommage aux victimes des attentats à Bruxelles (18/10).
- Cérémonies du 11 novembre à Wavre (11/11).
- Cérémonies et défilé du 11 novembre à Jodoigne (11/11).
- Fête de la dynastie (par le commissaire d'Arrondissement au Parlement fédéral et par le gouverneur au Consulat général de Canton – 15/11).



**Le saviez-vous ? La Nécropole militaire française de Chastre** est un territoire français en Belgique et regroupe les sépultures de soldats tombés pour la France en 1940 en différents endroits du territoire belge et a été inauguré le 10 mai 1970.

Y reposent plus de mille combattants tombés lors de la bataille de Gembloux les 14 et 15 mai 1940, dont des soldats français, des tirailleurs marocains, algériens tunisiens et sénégalais. 192 soldats morts pendant la Grande Guerre y sont également inhumés ainsi que d'autres décédés durant la période 1940-1945.

La Bataille de Gembloux-Chastre fut la première bataille mondiale opposant de part et d'autre des centaines de chars. Ce fut aussi une victoire (éphémère) des Alliés. Elle a permis de ralentir la progression des Allemands lors de la *Blitz-Krieg* et de faciliter le réembarquement des Forces expéditionnaires britanniques à Dunkerque.



## 5.4. Réceptions, colloques et relations publiques

### Réceptions organisées par le gouverneur

- **Mercuriale** à la Chapelle Reine Elisabeth (12/1) « Des mots ? Des maux ! ». La Mercuriale 2017 portait sur les dérives observées sur le web et dans les médias sociaux, *fake news*, dénonciation des élites et du système, théories du complot, prétendue libération de la parole, diffusions puantes sur internet et sur les médias sociaux.  
([http://www.gouverneurbw.be/sites/default/files/uploads/mercuriale\\_2017.pdf](http://www.gouverneurbw.be/sites/default/files/uploads/mercuriale_2017.pdf)).
- Repas des **chefs de corps** et responsable des services de sécurité et d'intervention, élargi aux membres du cercle Folon (9/2).
- Conférence d'Olivier Vanderijst, CEO de la SRIW au Cercle du Lac avec le Cercle Folon (22/2).
- **Journée diplomatique en Brabant wallon** de Leurs Excellences Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Mission diplomatique des Etats d'Afrique subsaharienne (18/4) – voir supra.



- Remise de la **décoration civique** pour acte de courage, de dévouement ou d'humanité à cinq employés d'Infrabel. Alors qu'ils étaient occupés à des travaux de maintenance sur la ligne 139, ils ont sauvé la vie de trois personnes dont les voitures étaient restées bloquées sur un passage à niveau (19/6).

## Famille royale

En tant que gouverneur, j'accueille et accompagne les membres de la Famille royale lorsqu'ils sont en visite officielle dans la province. Ce fut le cas à :

- Accueil de SAR le Prince Laurent et la Princesse Claire lors du Te Deum du 21 juillet en l'église Saint-Jean-Baptiste de Wavre.
- Assemblée générale des Demeures historiques et jardins avec SAR le Prince Lorenz à la Chapelle musicale Reine Elisabeth (20/5).
- Remise des Prix du Concours Reine Elisabeth par SM la Reine Mathilde à la Chapelle musicale Reine Elisabeth (6/6).

Par ailleurs, j'ai eu l'honneur d'assister à :

- Vœux de Sa Majesté le Roi et du Premier Ministre au Palais de Bruxelles (31/1).
- Lunch avec leurs Majestés le Roi et la Reine (26/4).
- Réception avec les Bourgmestres du Pays au Château de Laeken (27/6).

## Confréries

Cette année j'ai été intronisé comme membre d'honneur dans les confréries suivantes :

- Chapitre annuel de la **Confrérie du Stofé** (Wavre - 16/9).
- Confrérie del **Tarte Al Djote** (Nivelles - 23/9).



## Inaugurations, animations économiques et culturelles, cérémonies et réceptions

L'appui à l'économie prend différentes formes notamment par des mises en contact, la promotion et ma participation à de multiples activités d'animation économique d'initiative publique ou privée. Je fréquente par ailleurs régulièrement les cercles d'affaires actifs en Brabant wallon.

Cela étant, je me rends avec beaucoup de plaisir à de nombreuses autres manifestations à caractère social, culturel, festif, académique, protocolaire ou scientifiques.



J'ai par exemple participé aux manifestations suivantes :

- Réceptions de nouvel an du personnel provincial (13/1), de la zone de secours (16/1), de la Chambre de Commerce et d'Industrie du BW (CCIBW -16/1), Vœux du Commandant militaire de Province (20/1), de la Zone de police Orne-Thyle (20/1), de la Ville de Wavre (24/1), du Gouvernement wallon (27/1), de la Zone de police la Mazerine (27/1).
- Conférence sur les neurosciences et la musique au Cercle Chapel (11/1).
- Trophées de l'économie circulaire (8/2).
- Trends Gazelles au Club Justine Henin (8/2).
- Salon des mandataires au WEX (16/2).
- Remise des prix des crêtes brainoises (25/2).
- Carnaval de Nivelles (5/3).
- Cercle Chapel, Conférence Charles Michel (7/3).
- Colloque radicalisme par le Collectif des femmes à LLN (7/3).
- Mise à l'honneur de 10 femmes dans le cadre de la journée de la Femme à Nivelles, (8/3).
- Remise des certificats en Gestion des politiques de sécurité urbaine à Namur (22/3).
- Conférence de presse de la Fondation économique et sociale du BW sur *le Brabant wallon en chiffres* à l'IBW (24/3).
- Chasse au Napoléon au Dernier QG à Genappe (26/3).
- 60 ans du Royal CTT Tilly à Villers-la-Ville (26/3).
- Carnaval de Rebecq (2/4).
- Carnaval de Genappe (9/4).
- 16<sup>e</sup> édition de la Journée Emplois BW à Braine-l'Alleud (25/4).
- Business lunch aux Watducks à Waterloo (30/4).
- Inc'rock festival à Incourt (30/4).
- Porte-ouverte de la Zone de police Nivelles-Genappe (13/5).
- Inauguration du nouveau bâtiment des Finances avec le Ministre Jambon à Nivelles (16/5).
- Conférence sur le BW au Mipim Cercle du Lac (16/5). Relais pour la vie à Braine-l'Alleud (20/5).
- Conférence sur les missions du gouverneur à l'Ecole communale Mont-Saint-Jean (23/5).
- Jeu de Jean et Alice à Wavre (25/5).
- Soirée d'hommage à Henry Fishgrund à l'Axisparc de Mont-Saint-Guibert (29/5).
- Trophées de l'économie circulaire à Nivelles (30/5).
- Ouverture de la foire agricole de Nivelles (5/6).
- Lancement du Club d'affaire B19 à Wavre (7/6).
- Funérailles du Bourgmestre Jean Vanderbecken à Rixensart (10/6).
- Conférence de presse Be-Alert en présence des Ministres Jambon et De Croo à Waterloo (13/6).
- Remise des trophées du Théâtre amateur à Ottignies (20/6).
- Tour de la Saint-Jean à Lillois (24/6).
- Rencontre des Ambassadeurs de l'AWEX à l'Abbaye de Villers-la-Ville (27/6).
- 60<sup>e</sup> anniversaire du Traité de Rome au Château de Bois-Seigneur-Isaac (1/7).
- Inauguration de la barrière Cointet au Musée de Malèves (16/7).
- Inauguration de la nouvelle Cité administrative de Braine-l'Alleud (18/7).
- USBW, Remise des trophées à Braine-l'Alleud (2/9).
- Inauguration de la nouvelle piscine de Nivelles (8/9). Nuit des feux à Héléicine (9/9).
- Journées Louis XI à Genappe (10/9).
- Assemblée générale de l'UWE (13/9).
- Fêtes de Wallonie à Namur (16/9).
- Rentrée académique de l'UCL (18/9).
- Inauguration AXEDIS à Wavre (21/9).
- Conférence de Philippe Close au Cercle Chapel (22/9).
- Cérémonie des Orchidées du BW (22/9).
- 500 ans Protestantisme, Vernissage exposition sur l'identité protestante à Bierges (28/9).



- Inauguration du Domaine des Vallées à Grez-Doiceau (29/9).
- *Survival firefighter run* au PAM expo à Court-Saint-Etienne (30/9).
- Séminaire prévention radicalisation à Wavre (6/10).
- 10 ans de la Maison du développement durable à LLN (10/10).
- Festival musical du Brabant wallon (11/10, 12/10...).
- Vernissage exposition Antonio Segui à la Fondation Folon (13/10).
- Le Livre tout proche au Château de La Hulpe (15/10).
- Soirée des entreprises du BW (19/10).
- Séance inaugurale du WahFF (19/10).
- 24h Vélo de LLN (26/10).
- Grand cocktail annuel WBLA à Waterloo (26/10).
- Inauguration de la statue de Folon au Crématorium de Court-Saint-Etienne (27/10).
- Conférence des présidents des CPAS à Rebecq (6/11).
- Grand prix Gaston Reiff à Braine-l'Alleud (11/11).
- Inauguration nouveaux locaux du Centre fédéral de crise à Bruxelles (6/12).
- Gala horizon neuf à LLN (7/12).
- Séminaire des commandants de zone à Jodoigne (11/12).
- Fêtes genappoises (15/12).
- Clôture de Viva for life à Nivelles (23/12).
- Inauguration du nouvel arbre de la Justice à Court-Saint-Etienne (24/12).

## Colloques et conférence

J'ai participé aux Colloques, la plupart du temps comme intervenant, et conférences suivantes : Colloque sur les plans d'urgence hospitaliers (8/2), Colloque pour les 10 ans comme gouverneur de Denis Mathen (19/4), ECSA security conference au Palais d'Egmont (3/7), Smart Cities au WEX, (19/9), Colloque avenir des police locales, UCL, (27/10), Conférence sur la gestion de crise au Cercle Chapel (4/12).





## 6. Cadre et moyens

En 2017, le personnel du cabinet et des services du gouverneur était de :

- 1 commissaire arrondissement (RW).
- 1 chef de Cabinet (RW).
- 1 officier de liaison (commissaire divisionnaire – prise en charge obligatoire par la Province).
- 1 conseiller (SPF).
- 4 attachés (SPF – 2 Planu, 1 tutelle et affaires générales, 1 armes).
- 2 chauffeur et logistique (RW).
- 17 collaborateurs (2 RW, 14 SPF Intérieur, 1 province).

Le gouverneur peut aussi compter sur le personnel de l'équipe de Wavre de la DGO5 et sur celle du Commandant militaire de province. Notons que les services de la DGO5 de Wavre ont été transférées à Namur le 5 décembre 2017.

En ce qui concerne la gestion du personnel, outre plusieurs rencontres amicales (Pâques, Saint-Nicolas, fin d'année), nous nous sommes associés à la journée de cohésion organisée par l'équipe du Commandant militaire de province à Beauvechain (12/5).

Enfin, le gouverneur a suivi une formation MBTI avec les membres du Collège provincial (février).

**Les moyens budgétaires** à la disposition du gouverneur sont limités aux frais de fonctionnement et d'investissement. La charge salariale étant prise directement en charge par le Fédéral ou la Région.

Fonctionnement (RW) : 186.835€

Investissements (RW) : 20.287€

Crédits fédéraux (fonctionnement) : 60.800€

Frais de fonctionnement informatique fédéraux : 11.000€

Fonds Seveso : 4.806€

Fonds Nucléaire : 930€

Crédits de coordination police et actions en matière de sécurité et de prévention : 57.336,74€

Cellule Education et Prévention (CEP) : 135.000 €

### Mandats du gouverneur

La Loi prévoit de nombreuses incompatibilités avec la fonction de gouverneur et le temps me manque par ailleurs pour exercer l'ensemble de mes missions. Dès lors, je n'exerce que deux autres mandats (à titre gracieux), la Présidence du Festival musical du Brabant wallon et un mandat d'observateur au sein du Conseil d'administration de la Fondation Folon.

### Remerciements et mini considérations pour l'avenir.

Le travail d'un gouverneur est d'abord celui de son **équipe** et de ses **partenaires**. Aussi, je tiens à remercier mes partenaires des différentes disciplines en gestion de crise que sont les pompiers, les intervenants médicaux et psycho-sociaux, les policiers, les militaires, les agents de la Protection civile, les magistrats du parquet, les bénévoles des associations qui nous appuient, ainsi que toute mon équipe, sans oublier la contribution des communicants.

De même, mes remerciements s'adressent à mon équipe **administrative** ainsi qu'à mes partenaires **provinciaux** - et en particulier au Collège provincial – qui sont essentiels à la conduite de mes missions. Je n'oublie pas non plus l'appui des différents services **fédéraux** et **régionaux**, comme les échanges avec les cabinets ministériels compétents, qui me permettent de mener mes missions du mieux possible.

Les réflexions en cours sur **l'avenir des provinces** ne doivent pas masquer la pertinence réelle de l'intervention publique au niveau d'un territoire supracommunal (provincial à ce stade). J'ai d'ailleurs largement abordé ce point lors de ma Mercuriale de 2018.

Comme représentant tant des intérêts des pouvoirs supérieurs que des intérêts des citoyens du Brabant wallon, il est donc de mon devoir de me préoccuper de la qualité des services publics disponibles sur ce territoire. C'est ainsi que la réforme de **la sécurité civile** – avec la diminution du nombre de casernes de la Protection civile - ou celle de **l'aide médicale urgente** – avec un risque de diminution des postes de départ d'ambulance – ne devraient être motivées que par des considérations opérationnelles. J'observe de la même manière que les effectifs de la **police fédérale** sont bien en dessous des cadres prévus (en particulier pour notre PJF) ou que d'autres services publics ne sont pas présents en Brabant wallon. Comme la cohérence d'un territoire repose aussi sur la qualité et l'accessibilité de son offre de services, il convient de s'assurer de l'impact de ces évolutions sur le principe d'égalité de traitement et, bien entendu, sur la sécurité des citoyens.

Au-delà de mon devoir d'alerter mes autorités supérieures sur ces préoccupations, je crois que le **succès du Brabant wallon** mérite un engagement permanent pour conserver cette **dynamique positive**. Ses attraits, tant d'un point de vue humain qu'environnemental, économique, culturel, patrimonial ou social sont la garantie d'un bel avenir. Il nous appartient de les cultiver et de tout mettre en œuvre pour les pérenniser.

Gilles Mahieu  
Wavre, mars 2018